

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

JUIN 1975 • N° 339 • 4 FRANCS

MAIS QUE
SE PASSE-T-IL
DONC A MARSEILLE?

VIVE LE 8 MAI 1945!



16 JUIN - GALA DU M.R.A.P. voir en dernière page

Indépendance

Votre critique (« Droit et Liberté », mars 1975) du journal soviétique « Ogoniok », qui étale son antisémitisme, peut être considéré comme une marque d'indépendance par rapport au clivage des idéologies.

Il faut s'en prendre à toute politique qui recourt à de tels procédés. En espérant que vous affirmerez complètement votre indépendance à l'égard de tous les racismes, d'où qu'ils viennent, je reprends mon abonnement pour contribuer à ce que vous faites déjà.

R. ALEXANDRE
Paris.

Il était responsable

Je suis française, enseignante, j'ai épousé un Marocain qui a des diplômes d'études secondaires et techniques faites au Maroc, donc sans valeur en France.

Il a passé avec succès un stage de F.P.A. de tourneur, et c'est en cette qualité qu'il était employé dans une usine, où il a subi pendant un an des insultes et des tracasseries de toutes sortes. Il était « responsable » de la hausse du prix du pétrole, des prises d'otages...

Il était sur une machine automatique ; on l'a mis sur une machine semi-automatique, avec l'obligation d'effectuer son travail dans le même temps, avec pour encouragement des réflexions de ce genre : « Tu ne penses pas qu'on va faire crever un Français sur une telle machine, c'est bon pour les bicots... si tu veux changer de machine, change de nationalité ». Il a, bien sûr, cherché du travail ailleurs, mais sa couleur et sa nationalité lui fermaient toutes les portes. De plus nous occupons un logement fourni par l'usine, et nous attendons un bébé.

A ce régime, n'importe qui aurait craqué. C'est ce qui lui est arrivé. Il est dans un hôpital psychiatrique pour une durée indéterminée.

Mme M.

La rébellion kurde

J'ai lu avec stupéfaction dans votre numéro 338, l'article sur la rébellion kurde signé Y. B.

Les Kurdes ont subi un véritable génocide de la part des armées irakiennes. Mais, comme pour les juifs sous Hitler, comme pour

AU SOMMAIRE

L'événement

Que représente pour vous le 8 mai 1945 ? p. 4

En direct

Mais que se passe-t-il donc à Marseille ? p. 6

Dossier

L'industrie concentrationnaire p. 13

Points chauds

Afrique australe. Sports : « Nous accusons... » p. 9

Vous dites ?

Quand des peuples se libèrent p. 21

Chroniques

Pétain réhabilité ? p. 22

En 1915, déjà... p. 23

Photo de couverture : la première commémoration du 8 mai 1945, à l'Etoile, en présence du général de Gaulle.

les Biafrais, le monde se tait. Vous, vous faites mieux, vous soutenez le régime irakien.

Le peuple kurde, lui aussi, doit avoir droit à l'autodétermination et à sa terre.

P. KAILOUM
Paris.

N.D.L.R. — Ce n'est pas si simple. Et le conflit du Biafra ne l'était pas non plus. Dénoncer une guerre cruelle ne doit pas empêcher d'en analyser les données. Les Kurdes d'Irak s'étaient vus reconnaître certains droits culturels et politiques en fonction de leur particularisme national, quand la rébellion conduite par Barzani et des chefs féodaux a été amplifiée, avec, pour objectif, la sécession d'une région riche en pétrole (comme au Biafra). Le peuple Kurde d'Irak ne participait pas dans sa totalité, il s'en faut de beaucoup, à ce mouvement soutenu par les Etats-Unis et l'Iran. Il convient aussi de souligner que les nombreux Kurdes vivant en Iran et en Turquie ne bénéficient d'aucun droit démocratique et sont l'objet d'une assimilation forcée, sans que personne s'en émeuve. Barzani, aujourd'hui en Iran, s'accommode de cette situation ; cependant, 250 000 Kurdes réfugiés en Iran, viennent de regagner l'Irak.

Nouveaux locataires

Je tiens à vous signaler ce qui se passe dans la société où j'habite (il s'agit de la S.C.I.C.). J'occupe un logement de fonction, et la société a décidé de ne pas remettre à neuf les appartements vides, car ils vont, paraît-il, être destinés « à des Noirs et des Arabes » (sic).

Avant, quand quelqu'un déménageait, la société se chargeait des réfections nécessaires.

Geneviève COLLET.
93220 Gagny.

Toujours le pétrole !

Depuis plusieurs années, je réside dans un foyer de jeunes travailleurs. Par suite du développement économique, de nombreux travailleurs nord-africains viennent à Rennes et, bien entendu, leur nombre augmente dans le foyer. L'un d'eux, Marocain, est mon ami.

Un soir, dans la salle de restaurant, nous nous sommes installés avec lui, à une table de huit

gars, comme à l'accoutumée. Trois d'entre eux se sont mis à parler de l'augmentation du pétrole en élevant la voix, et en tenant des propos désobligeants à l'égard des pays producteurs. Puis, ils se sont mis à imiter un Arabe qui parle, et enfin, ils ont fait allusion à « certaines mœurs » de « ces gens-là ».

J'étais profondément écoeuré, et aussi stupéfait de constater qu'en 1975, des jeunes puissent encore être racistes. Mon ami n'a pratiquement rien mangé. J'ai pris le meneur à partie d'une façon plutôt sèche.

C'est avec conviction que je renouvelle aujourd'hui mon abonnement à « Droit et Liberté ».

R.T.
Rennes.

Comique ?

Je voudrais vous signaler un « comique » qui sévit actuellement à la télé, et qui fait rire les gens en imitant un balayeur algérien. Il est même passé mercredi après-midi dans l'émission consacrée aux jeunes (2^e chaîne).

J'imagine ce que peut ressentir un gosse algérien, lorsqu'il voit se torré d'autres enfants de son âge sur le petit écran, à l'écoute de telles bêtises. Certes, je reconnais que ce n'est guère méchant. Mais je ne comprends pas qu'on fasse rire avec des choses qui ne sont pas tellement risibles : le métier de balayeur ou l'accent arabe, surtout à une époque où tant d'Algériens sont si souvent agressés en France en raison de leur aspect physique et, pourquoi pas ? de leur accent.

J. NEGRONI
Paris 18^e.

droit & liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-98

●
Directeur de la publication :
Albert LEVY

●
Rédaction :
Véronique BOUDIER-LECAT
Lucky THIPHAINÉ

●
Administration et publicité :
René BRIAND

●
ABONNEMENTS

- Un an : 40 F
- Soutien : 100 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 40 F.
- Autres pays : 55 F.
- Changement d'adresse : 2 F.

●
Imprimerie LA HAYE MUREAUX
Tél. 231.70.14

● éditorial ●

Vive le 8 mai !

Quelques jours avant l'anniversaire de son élection, M. Giscard d'Estaing a décidé de ne plus commémorer celui de la victoire sur le nazisme.

Si cette décision a choqué la majorité des Français, ce n'est pas seulement pour son caractère autoritaire. C'est aussi et surtout en raison de ses graves implications politiques et morales. La lettre qui l'annonce aux partenaires européens de la France traduit en effet une complète inversion des valeurs qui fondent l'histoire et la conscience de notre peuple, comme de tous ceux qui ont connu l'oppression hitlérienne et l'ont combattue.

Dire que la dernière guerre « a été fratricide », n'est-ce pas suggérer que les millions de juifs massacrés étaient les « frères » d'Eichmann et des S.S. qui les jetaient dans les fours crématoires, que Jean Moulin était le « frère » de Klaus Barbie ? Dire qu'elle a « ensanglanté en vain notre continent », n'est-ce pas ravaler au rôle d'acteurs inconscients d'un conflit sans objet les soldats alliés, les Résistants volontaires qui, en écrasant un régime barbare, sanginaire, ont rendu les libertés, la démocratie, la dignité à l'Europe asservie, Allemagne comprise ?... Il est bien troublant, l'aveu que, pour les dirigeants français et ouest-allemands, « tourner ensemble nos pensées vers ce qui nous rapproche et ce qui peut nous unir », c'est tourner le dos à la lutte antinazie, à l'union réalisée alors, à ce qui la rappelle...

Tout n'a certes pas été fait jusqu'ici pour donner au 8 mai sa pleine signification. Cependant, nulle équivoque n'est possible. Cette date ne concerne pas les seuls anciens combattants et n'évoque pas uniquement le souvenir des morts. Elle doit permettre de faire savoir aux générations nouvelles ce qu'est le fascisme, quels ont été ses crimes, comment il a pu s'instaurer, quelles complicités l'ont rendu possible — et les mobiliser, aiguïser leur vigilance contre toutes les séquelles, toutes les formes actuelles de ce fléau. Le cardinal Marty remarquait récemment que « de cette maladie on n'est jamais totalement guéri, la fièvre peut remonter du fond des âges »...

Effacer 1945 de l'Histoire — comme Hitler voulait rayer 1789 — c'est, au contraire, encourager les forces qui ont mis naguère le monde à feu et à sang. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir avec quelle satisfaction les nostalgiques de Vichy et leur presse, les racistes d'hier et d'aujourd'hui ont accueilli la décision présidentielle.

A l'heure où l'on prévoit l'Europe nucléaire, qui pourrait croire que le rejet des leçons du 8 mai soit motivé par un souci de fraternité humaine ? Une Europe démocratique, pacifique, ouverte au monde et tournée vers le progrès, telle que la souhaite la jeunesse, ne peut se baser sur l'oubli de ce que fut le nazisme et des énormes sacrifices consentis pour y mettre fin.

Bien sûr, une commémoration resterait sans effet si elle ne s'accompagnait pas d'une action permanente. C'est justement parce que son abandon s'inscrit dans un contexte où risque de sombrer tout ce qu'elle représente, qu'il nous paraît capital de la maintenir. Notre fidélité aux victimes du nazisme, à ceux qui l'ont vaincu, est un gage pour l'avenir.

Albert LEVY.

Que représente pour vous le 8 mai 1945 ?



Les généraux du Reich signent la capitulation de l'Allemagne hitlérienne

D'autres crimes...

Si je suis en principe hostile à la célébration des anniversaires militaires, quels qu'ils soient, je reconnais volontiers que l'on peut, dans le cas présent, ajouter à une « fête de la victoire » un jour de protestation contre les excès de la barbarie nazie. Mais je souhaiterais que cette révolte de la conscience s'étendît à d'autres crimes, par exemple aux tortures pratiquées par l'armée française en Indochine et en Algérie, et aux Oradours que nous avons faits en Afrique du Nord. Personne n'a les mains propres

et c'est l'espèce humaine dans son ensemble qui devrait avoir le courage de s'humilier devant les horreurs qu'elle commet encore si souvent.

J'estimerai plus importante que la pérennité d'une cérémonie militaire la suppression dans notre hymne national de son refrain raciste sur je ne sais quel sang « impur »...

J'ai écrit à ce sujet au Président de la République, dont je n'ai même pas reçu un accusé de réception signé d'un de ses scribes.

Théodore MONOD.

Que cette décision soit rapportée

Comme tous ceux qui ont vécu le drame de l'occupation nazie, qui ont été parmi les résistants et qui ont eu nombre d'amis très chers déportés, en raison de leurs opinions politiques ou de leur race, dans les camps de la mort, je suis profondément indigné par la décision prise par le Président de la République.

Je souhaite de tout cœur que, de tous côtés, les protestations affluent afin qu'une décision aussi choquante soit rapportée.

Jean PICART LE DOUX.

Pour la paix, non pour la guerre !

Assez de célébrations de guerres ! Le meilleur moyen de mettre fin au nazisme, au racisme, aux nationalismes effervescents, à tout ce passé qui déchire l'humanité en morceaux, c'est de faire l'Europe et le gouvernement mondial. Le M.R.A.P. est un mouvement pour la paix et non pour la guerre.

Hubert DESCHAMPS.

La qualité du souvenir

Je ne suis pas assuré que les manifestations oratoires ou écrites sollicitées dans un milieu restreint garantissent la qualité du souvenir ni un impact durable sur l'opinion publique. Je pense qu'une démonstration massive et silencieuse aurait plus de poids ; elle pourrait être rassemblée chaque année en faveur de la paix mondiale. Ceci dit, je blâme vigoureusement une décision prise hors de toute indication fournie par la représentation populaire sur l'opportunité de célébrer un anniversaire qui n'est pas seulement celui de la victoire des armées alliées mais celui de la débâcle des régimes fascistes et de la barbarie nazie.

Professeur Pierre WERTHEIMER.

Le besoin d'autres 8 mai

La date du 8 mai ne symbolise pour moi que la commémoration de ce qui fut un **temps fort** de la lutte de l'homme libre contre les forces du mal.

Le 8 mai 1945, un des plus gigantesques avatars du Mal, le nazisme, a été terrassé.

Il était grand temps !

Mais le Mal n'en est pas mort !

Tous les jours de l'année, tous les jours de toutes les années, auraient besoin d'être d'autres 8 mai.

La célébration du 8 mai, pas plus que la suppression de cette célébration, ne sauraient servir d'alibis à nos mauvaises consciences.

Abbé Jean PIHAN.

Aucun patriote ne peut accepter

En décidant de supprimer la commémoration de la victoire sur le nazisme, M. Giscard d'Estaing, obéissant peut-être à l'ignoble mode rétro qui sévit aujourd'hui, a en fait insulté tous les héros et toutes les victimes de cette époque monstrueuse et sanglante qui, si on le suivait, seraient à jamais ensevelis dans l'oubli.

C'est pourquoi aucun patriote ne peut accepter cette décision qui a été prise en dehors de toute consultation et qui constitue l'affirmation aberrante d'un pouvoir monarchique que les Républicains de ce pays n'ont jamais reconnu.

Jacques MADAULE.

Contradictoire

Il me semble évident qu'une union étroite entre les pays européens n'a été et ne sera possible que dans la mesure où ceux-ci se seront libérés de toute trace et de toute séquelle du nazisme et du fascisme.

Il est donc contradictoire de vouloir remplacer la commémoration de l'écrasement du nazisme, par un « jour de l'Europe ». Le 8 mai doit donc être indivisiblement le jour de l'écroulement du fascisme et celui de l'avènement d'une Europe démocratique et pacifique.

Gérard LYON-CAEN.

La paix ne passe pas par l'oubli

Le glorieux souvenir du 8 mai ne peut être rayé par personne du calendrier de l'Histoire.

Quand nous commémorons la victoire sur le nazisme, ce n'est pas dans un sentiment de chauvinisme ou de haine, mais de fidélité, de vigilance, avec la volonté que de tels crimes ne se renouvellent pas. Ce n'est pas contre l'Europe, mais pour elle.

Les mauvais démons qui ont fait le malheur et la honte des pays fascistes et qui ont corrompu aussi notre patrie peuvent d'un moment à l'autre se réveiller. Ne le permettons pas.

Engagé volontaire dans l'Infanterie en 1915, j'ai toujours souhaité la réconciliation avec l'Allemagne et me réjouis des progrès accomplis dans cette voie.

Mais la vraie paix ne passe pas par l'ingratitude et par l'oubli

Contre le racisme, contre le nazisme, contre tous les régimes d'oppression et de violence nous communierons jusqu'au dernier jour dans le souvenir de cette victoire qui appartient à toute l'humanité.

Pierre PARAF.

Bienfaisant

Française socialiste, donc internationaliste, résistante à Lyon, pour la première fois, j'ai senti dans la gorge le goût de la haine contre la soldatesque allemande, haine et mépris pour les collaborateurs français.

Aujourd'hui, ces sentiments sont heureusement apaisés.

Les Alliés, les Allemands, nous avons cruellement souffert de la guerre 1940-1945. Choisir une même date pour les guerres subies, qui honorerait nos martyrs, nos déportés, serait bienfaisant.

Michèle VINCENT-AURIOL.



La Wehrmacht défile sur les Champs-Élysées

Une occasion solennelle n'est point de trop

1. On comprend que le président de la République souhaite orienter la Nation vers l'avenir. C'est l'essentiel de son rôle. Et il est vrai que ce n'est pas facile. Peuple de longue mémoire et de prudence invétérée, le Français n'aborde généralement l'avenir qu'avec circonspection ; et dans la conjoncture présente, ce réflexe se trouve renforcé par les difficultés de la situation économique et par les dangereuses incertitudes du monde. Oui donc, il faut ouvrir les fenêtres sur le futur.

D'autre part, je suis de ceux qui pensent que l'Europe est une des possibilités de ce futur qui, pour sa réalisation, mérite le plus que les peuples et les gouvernements s'efforcent de surmonter leurs instincts ancestraux et de dépasser leurs habitudes traditionnelles de penser et d'agir, les uns à l'égard des autres. Et on sait bien que, de ce point de vue, la réconciliation franco-allemande s'impose comme un impératif majeur. Toute initiative dans ce sens vaut d'être encouragée ; elle a par principe mon approbation — à condition, bien sûr qu'il s'agisse d'une action véritable et non d'un geste de vaine apparence.

2. Mais, faut-il pour autant condamner à l'oubli les épreuves et les gloires du passé, ou tout au moins les reléguer dans le secret des souvenirs individuels ? En aucune manière. La piété à l'égard du passé fait partie intégrante de la personnalité et de l'honneur nationaux, qui sont les seules bases sur lesquelles des desseins nouveaux peuvent valablement s'édifier.

Aussi bien, la victoire sur le nazisme comporte-t-elle un sens permanent et universel, qui n'a rien perdu de son actualité. Elle s'inscrit dans la perspective de la longue lutte pour la dignité de l'Homme, contre toutes les forces et toutes les formes de haine et d'agression, au premier rang desquelles le racisme, et il s'en faut que cette lutte n'ait plus d'objet. Partout dans le monde, les droits de l'homme les plus élémentaires sont méconnus, voire sciemment violés. Pour se recueillir dans le souvenir d'une grande victoire sur l'esprit du mal, et y puiser un encouragement pour les combats nouveaux du temps présent, une occasion solennelle n'est point de trop. Et qui pourrait s'en offenser sans, de ce fait même, se reconnaître en cause ?

3. Enfin, à celui qui a cru pouvoir en décider pour nous, nous devons dire respectueusement mais fermement, que ces choses-là ne relèvent pas du jugement d'un seul, qu'elles ne se règlent pas par décret et qu'il ne sied pas que la Nation en soit informée par la voie d'une communication à un chef d'Etat étranger.

La désinvolture avec laquelle on a agi, n'est pas seulement une blessure à la sensibilité de millions de Français et de Françaises qui, à des titres divers, ont contribué, souvent au péril de leurs vies et au prix de cruelles souffrances, à la victoire du 8 mai 1945 ; pour eux, cette date évoque des souvenirs à la fois fiers et douloureux. C'est le signe d'une méconnaissance profonde des rapports de l'Etat et de la Nation dans une République authentique, fût-elle de régime présidentiel. C'est à la Nation qu'il appartient de décider dans les profondeurs de sa conscience de ce qui, de son Histoire, mérite d'être commémoré par les générations successives, comme signe et preuve de ce qu'elle est et de ce qu'elle veut, de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle entend faire pour elle et pour l'humanité. L'Etat, en pareille matière plus qu'en toutes autres, ne doit être que l'interprète et l'instrument de la Nation, et le président ne pourra prétendre au rôle de guide que dans la mesure où il aura la sagesse et le cœur de se tenir à l'écoute et au service de ses sentiments.

René MAHEU.

Ce que cela veut dire...

On devrait être encore plus étonné qu'indigné par la décision régaliennne du Président de la République. Est-ce qu'il se figurerait par hasard que, le 8 mai, on fête le jour où l'armée allemande capitula devant la seule et toute-puissante armée française ? Quel orgueil ou quelle méconnaissance ? Mais non : le Président est le premier à savoir que, le 8 mai, on ne fête pas une victoire française comme le 11 novembre ; on fête la victoire de vingt peuples du monde soulevés pour sauvegarder ou reconquérir leur indépendance contre la plus monstrueuse entreprise de sujétion et de dégradation de l'homme que l'Histoire ait connue. On fête, entre autres, l'indépendance du peuple allemand. Aussi n'est-ce pas une victoire militaire que cette décision veut effacer. C'est la culpabilité d'une certaine Allemagne.

Du coup, elle effacera aussi celle d'une certaine France. Elle effacera les crimes d'un Laval, d'un Pétain. Elle est le prélude à leur réhabilitation. Et ce que cela veut dire, tout le monde peut le comprendre.

VERCORS.

La liberté se conquiert chaque jour

La décision prise par le Président de la République a provoqué chez la plupart des Français une douloureuse stupeur : le Chef de l'Etat a entendu de sa seule autorité supprimer dans l'avenir le souvenir du 8 mai 1945 !

Croirait-il que la date du 8 mai évoque le triomphe militaire d'un peuple sur un autre ?

Oublie-t-il que la guerre 1939-1945 ne fut pas une guerre de conquête ou de résistance contre la conquête, mais la défense désespérée de la liberté et de la dignité de l'Homme contre le nazisme, le fascisme et l'abject racisme que d'aucuns voulaient imposer au monde et qui ne demandent, aujourd'hui encore, qu'à renaître ?

La guerre 1939-1945 ne fut pas une guerre « fratricide », mais la lutte désespérée et finalement triomphante de ceux qui préférèrent accepter la torture et la mort plutôt que de subir l'asservissement.

Chaque année, les cérémonies officielles du 8 mai sont là pour rappeler le sacrifice de tous ceux qui sont morts pour un idéal, aussi bien les concentrationnaires allemands que ceux des 22 autres nations parqués dans les camps d'extermination.

S'il est un anniversaire qu'il faut conserver contre l'usure du temps, c'est celui qui rappelle que la liberté se conquiert chaque jour.

Bâtonnier Paul ARRIGHI.

● en direct ●

Mais que se passe-t-il donc à Marseille ?

Un hangar du port de la Joliette sur le môle d'Arenc transformé en prison ; une prison clandestine pour immigrés conduits des quatre coins de la France et où les droits les plus élémentaires de l'individu sont bafoués. La dernière affaire « marseillaise » en date, l'affaire d'Arenc, aura fait jouer à la cité phocéenne dans le dossier du ra-

On s'en souvient, c'était le 27 août, l'après-midi avait commencé sous une chaleur torride. Sur un autobus de la ligne 72, « le bus de la plage », pris d'une crise de démence, un Algérien, Salah Bougrine venait d'assassiner à coups de couteau le chauffeur, M. Guerlache, blessant aussi d'autres personnes. La loi du lynch avait aussitôt prévalu et l'Algérien devait être conduit à son tour à l'hôpital entre la vie et la mort.

Pendant de longues heures, la police marseillaise oublia de dire que Bougrine, après avoir été trépané, avait fait plusieurs séjours en hôpital psychiatrique. De longues heures qui furent lourdes de conséquence, alors que « le Méridional » et son éditorialiste M. Domenech ne perdaient pas leur temps. Un prétendu Comité de défense des Marseillais, appelait à son tour au lynchage des Arabes. On connaît la suite... Certes, comme l'écrivit l'un de mes confrères, « **digne dans sa douleur Marseille avait répandu la haine** », mais les commandos racistes si groupusculaires qu'ils soient pouvaient, à la nuit tombée, devenir maîtres de la rue. Dans la semaine qui suivit le meurtre du tramot Emile Guerlache, il ne se passa pas une nuit sans qu'un Algérien ne soit abattu. Dans cette ville, dans ce port où la population sait peut être mieux qu'ailleurs côtoyer les minorités de toutes races, quelques petites groupes organisés peuvent semer la mort et se livrer à des provocations d'une gravité extrême.

cisme son rôle le plus symbolique, celui de déversoir plus que de capitale.

Et il est vrai qu'un étai semble s'être soudainement reserré sur la ville depuis une chaude après-midi d'août 1973, un étai en forme de triangle et dont les sommets s'appellent police, Justice, racisme ?

Comment cela a-t-il été possible ?

Dans ce débat, les pouvoirs publics portent la plus lourde des responsabilités, et leur passivité devient en dernière analyse complicité, surtout lorsqu'elle joue à différents niveaux.

Nul ne peut oublier avec quelle constance, la Préfecture de Police de Marseille au cours des meurtres racistes d'août 1973, affirma à chaque fois qu'on se trouvait en présence d'un « règlement de compte ». Et c'est encore un préfet de police — mis à la retraite depuis — M. Heckenroth, qui se signale quelques mois plus tard, alors que la fumée ne s'était pas encore dissipée des décombres du Consulat général d'Algérie, en s'exclamant : « **Il ne s'agit pas d'un attentat raciste !** » Mais il est vrai que les auteurs de ce sanglant attentat, qui fit quatre morts et 20 blessés en décembre 1973, n'ont toujours pas été arrêtés et la police peut continuer à affirmer : « **Rien ne prouve qu'il s'agit d'un attentat raciste !** »

Cela est bien une constante de la situation créée à Marseille, police et Justice, se retranchent derrière leur impuissance et leur incapacité pour nier l'existence de crimes racistes. Il est, par exemple, un fait indubitable : aucun des auteurs de meurtres d'Algériens commis en août 1973 n'est en prison. Mais le dossier de l'affaire Ladj Lounès est sans doute le plus édifiant, car il démontre qu'entre impuissance



Un car discret attend les prisonniers, au dépôt d'Arenc, pour les mener au bateau...

policrière et complicité la nuance peut être fort mince. Quand, le 29 août 1973, Ladj Lounès, un jeune Algérien de 16 ans, fut abattu à coups de pistolet devant son domicile dans un bidonville de Marseille, la Sûreté marseillaise prétendit immédiatement qu'il s'agissait d'un règlement de compte.

Son frère Mohamed, constatant les inquiétantes négligences commises par les policiers (douilles ramassées sans les précautions habituelles pour ne pas brouiller les empreintes, témoin capital non entendu) mena avec acharnement sa propre enquête. Surprise ! Il aboutit à faire arrêter quatorze mois après le meurtre un sous-brigadier de police, François Canto. Ce dernier reconnaissait le mobile raciste du meurtre.

Curieusement, son complice, Henri Michel, était lui, remis en liberté et ne devait être arrêté à nouveau qu'après les informations publiées par « **la Marseillaise** ». L'on se rendait compte alors que le policier avait utilisé son arme réglementaire. Les enquêteurs qui avaient procédé à l'expertise balistique s'en étaient pourtant aperçus 48 heures après le crime... Que faut-il donc en conclure ?

Mais le sous-brigadier François Canto est mort depuis à la prison des Baumettes et sa famille accuse : « **On l'a laissé mourir sans soins parce qu'il gênait trop de monde...** » Quant au

seul complice qui était encore détenu (Henri Michel), colleur d'affiches d'un parti de la majorité, il vient d'être mis en liberté provisoire... C'était le seul individu compromis dans un crime raciste se trouvant encore inculpé à Marseille.

Dans les six autres meurtres d'août 1973, M^e Dissler, avocat des parties civiles, devait s'entendre prononcer, malgré ses efforts, six non-lieux ! A chaque fois, la demande de constitution de partie civile déposée par l'Association de solidarité franco-arabe avait été rejetée car, affirmait l'ordonnance du magistrat instructeur, « **rien ne prouve qu'il s'agit d'un meurtre raciste.** » C'était la même ordonnance qui avait été rendue dans le dossier Ladj Lounès avant l'arrestation du meurtrier.

Faut-il aussi souligner que jamais dans toutes ces affaires, une investigation n'a été ordonnée dans les milieux racistes ou fascistes capables de tels actes. Ils existent pourtant à Marseille, du prétendu « **Comité de défense des Marseillais** » aux anciens des commandos « **Deltas** »...

Qui sont les responsables ?

La responsabilité de la Justice paraît également engagée dans la mort d'un jeune Algérien de 22 ans, Sahal Belabbes, le mois dernier. Malade nerveux, Sahal avait été roué de coups par des commerçants organisés en milice, après avoir dérobé un tiroir-caisse dans une boutique de banlieue. Il se plaint à l'Hôtel de police où l'on juge que son « **état n'est pas incompatible avec l'incarcération** ». Il se plaint à la prison des Baumettes et même se tord de douleur. On affirme : « **C'est du cinéma** » et on l'envoie au cachot où on le retrouvera mort. L'information judiciaire ouverte n'a pas permis de déterminer les responsabilités.

Avec l'affaire d'Arenc le triangle police - Justice - racisme aura donc été bouclé. Mais curieusement si c'est bien encore à Marseille qu'a été découverte cette prison clandestine pour étrangers en instance d'expulsion, l'affaire démontre que le mal dont souffre la Justice dépasse largement l'agglomération marseillaise et une sûreté urbaine aux pratiques des plus douteuses.

Que dire en effet quand le Garde des Sceaux lui-même justifie la détention pendant des semaines, sous le seul contrôle de la police, sans que

les détenus puissent même contacter un avocat sous prétexte qu'il s'agit d'étrangers ?

Mais c'est à Marseille, par contre, qu'un jeune Algérien, Salah Berrebouh, soustrait arbitrairement au contrôle de la Justice, alors qu'il se trouvait en liberté provisoire, détenu à Arenc, et expulsé, est revenu déposer plainte !

Et c'est encore devant le doyen des juges d'instruction de Marseille qu'un autre travailleur algérien, Abdelli Boualia, est allé déposer plainte après avoir subi toute une nuit des injures racistes à l'Hôtel de police. Le juge n'avait encore jamais vu ça...

Incontestablement, les campagnes développées par la presse et les organisations démocratiques ont contribué ces derniers temps à modifier le rapport de forces. Et si la police marseillaise a fait preuve d'un comportement des plus inquiétants, la Justice pourrait, avec les informations judiciaires qui ont dû être ouvertes, se trouver au pied du mur.

Le triangle vicieux pourrait être alors rompu pour la première fois à Marseille.

Alex PANZANI.

ENCORE DES " BAVURES "

« **Nous ne tenons nullement à être les têtes de Turc des bavures actuelles** », a déclaré M. Jean Chaunac, successeur de M. Gérard Monate aux fonctions de secrétaire général du Syndicat (autonome) des policiers en tenue de la région parisienne. Intervenant au congrès de ce syndicat, fin avril, il a dénoncé le racisme comme « **l'exploitation sans scrupule des travailleurs immigrés** » et ajouté : « **Nous n'entendons nullement être identifiés avec les extrémistes** ».

Quelques jours plus tôt, le syndicat des commissaires de police s'était également élevé contre les illégalités et avait dénoncé les « structures anarchiques » entretenues dans la police, ainsi que les graves insuffisances dans la formation des policiers.

Le congrès de la fédération syndicale des personnels de la préfecture de police a, d'autre part, indiqué que 216 gardiens et gradés ont comparu en deux ans devant le conseil de discipline, et que 70 d'entre eux ont été révoqués.

Après celles de Bagneux, Paris (5^e), Limoges, une autre affaire vient d'aboutir à la condamnation de sept policiers. Pour avoir pris part à la mise à sac d'un café-hôtel algérien de Noisy-le-Sec, le 25 mai 1972, les officiers de police adjoints Alain Julian (qui dirigeait l'opération) et Michel Trocha, ont écopé respectivement 18 mois de prison dont 12 avec sursis et 15 mois dont 10 avec sursis devant la 16^e Chambre correctionnelle de Paris ; une peine de 8 mois avec sursis a été prononcée contre les cinq gardiens qui les accompagnaient ; à quoi s'ajoutent les dommages-intérêts : Alain Julian devra verser 8 000 francs et chacun de ses complices 2 000 francs.

« Ces salauds d'Arabes »

Alors que, dans de nombreux cas, le comportement raciste de certains policiers (à commencer par le tutoiement systématique des immigrés) ne peut être connu en raison des craintes de leurs victimes, un employé de commerce algérien travaillant à Marseille, M. Abdalli Boualia, vient de porter plainte contre les injures et les sévices qu'il a subis, le 14 avril, à l'Hôtel-de-police de cette ville.

Il revenait, avec deux camarades, d'accompagner à Marignane le corps d'un ami algérien tué dans un accident du travail. « Cinq policiers ont surgi et nous ont contrôlés, raconte-t-il. Nos papiers étaient en règle mais ils n'ont rien voulu entendre. Et parce que mon camarade pleurait, au retour de l'enterrement, ils se sont exclamés : "Regarde-moi ces salauds d'Arabes. Ils sont bourrés comme des cochons." Quand ils ont aperçu ma voiture, dont je possédais tous les papiers en règle, ils ont prétendu que je l'avais volée, et c'est à coups de poings et de pieds qu'ils nous ont fait monter dans le fourgon. »

Dans les locaux de la police, où il fut gardé toute la nuit et une partie de la matinée, M. Boualia rapporte qu'un policier lui a dit : « Ta carte d'identité est pourrie ; c'est un chiffon ; elle pue ; la prochaine fois tu'on l'attrape, je te la fais bouffer. » Un autre s'est écrié : « Tous les mêmes ces Arabes ! Chaque fois qu'on en prend, on devrait les foutre à poil et les faire se battre entre eux, et nous, on les ferait danser à coups de fourches. » Un autre encore insulta le président Boumediène.

A 23 h 30, M. Boualia fut conduit au cachot et forcé à se déshabiller totalement. On refusa de prévenir sa femme et il fut question de l'envoyer au « centre d'hébergement » d'Arenc, avant qu'un policier reconnaisse qu'il n'y avait rien à lui reprocher.

A. L.

FOYERS



Photos : Marcel LORRE

Depuis de nombreux mois les travailleurs immigrés résidant dans les foyers parisiens ont attiré à maintes reprises l'attention des sociétés, ou organismes gestionnaires sur la dégradation de leurs conditions de vie à l'intérieur de ces foyers. Les travaux de réfection ou d'amélioration demandés n'étant la plupart du temps pas réalisés.

En réponse aux légitimes revendications des locataires de ces foyers, les responsables de cette situation ont préféré durcir leur position, refusant d'accéder à leurs demandes, tout en augmentant les loyers. Ils ont ainsi pris l'entière responsabilité de la décision des travailleurs immigrés de refuser les augmentations imposées jusqu'à l'aboutissement des revendications.

La vie dans ces foyers est rendue particulièrement pénible en raison du non-respect des règles d'hygiène et de sécurité de la part des propriétaires. Le chauffage et les installations électriques sont souvent défectueux voire dégradés au point d'être inutilisables ; l'équipement sanitaire déjà insuffisant en regard de la législation n'est pas remplacé lorsqu'il est en mauvais état ; les fenêtres, portes, toitures ne sont pas réparées lorsqu'elles sont endommagées. Quelle que soit la gravité de la situation, les locataires des foyers n'ont jamais réussi à ouvrir le dialogue avec les sociétés gestionnaires (la reconnaissance des comités de locataires est un des droits revendiqués par eux).

Pour mettre en échec les tentatives de lutte des travailleurs immigrés, tous les moyens d'intimidation sont utilisés :

— réglemens draconiens restreignant les libertés individuelles et



collectives à l'intérieur du foyer — présence de gardiens ayant essentiellement un rôle répressif — expulsion des locataires les plus combattifs (Foyer Riquet et Château-des-Rentiers) — expulsions collectives en présence d'importantes forces de police (Impasse du Mont-Tonnerre) — provocations. C'est ainsi que récemment un coup de feu a été tiré sur les habitants du foyer de la Porte des Lilas.

— incursions fréquentes de la police dans les foyers (rue du Retrait) — brimades de toutes sortes, telles que refus de distribuer des draps de lit (Château des Rentiers, Porte Pouchet, Porte des Lilas)

— coupures de chauffage et confiscation du matériel pédagogique nécessaire aux cours d'alphabétisation.

Il est urgent que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour remédier à cette situation. C'est dans cet esprit que le Comité Parisien du M.R.A.P. a sollicité auprès du Préfet de Paris une entrevue portant sur la situation des foyers parisiens.

J.-P. R.

● points chauds ●

Non au "dialogue" !

Du 28 avril au 2 mai s'est tenu à Paris un séminaire international contre l'apartheid réunissant des représentants venus des quatre coins du monde. Organisé à l'initiative du Comité des Nations Unies contre l'apartheid, ce séminaire a rassemblé au siège de l'U.N.E.S.C.O., les délégués des 18 pays membres du Comité, les représentants de tous les organes spécialisés de l'O.N.U., les envoyés de l'O.U.A., des mouvements de libération, du Mouvement Mondial de la Paix, de plusieurs organisations non gouvernementales (dont le M.R.A.P.) ainsi que les responsables des mouvements anti-apartheid d'Europe, du Japon, des Etats-Unis, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

C'est la première fois que des hommes et des femmes de tant de pays, qui ont fait leur combat des millions d'hommes qui luttent contre le régime raciste de Pretoria, se rencontrent pour décider ensemble des mesures à prendre pour combattre au niveau international l'un des derniers bastions coloniaux dans le monde. Venant après l'expulsion historique de l'Afrique du Sud à la dernière Assemblée générale des Nations Unies ; l'ultimatum lancé par le Conseil de sécurité aux racistes de Pretoria pour qu'ils fassent des propositions concrètes concernant l'indépendance de la Namibie avant le 30 mai 1975 ; la 9^e session extraordinaire de l'Organisation de l'Unité Africaine à Dar Es-Salaam en avril dernier qui a solennellement déclaré que « l'Afrique ne pouvait pas négocier sur des principes non négociables, la liberté, l'autodétermination, le droit d'assumer son destin dans la dignité » — le séminaire de Paris confirme la volonté des peuples d'isoler le régime de Vorster et d'exposer toutes les complicités internationales dont il jouit.

Les délégués ont chacun apporté les renseignements en leur possession sur l'aide multiple de ces quelques pays à Pretoria. Ainsi, tous les gouvernements qui se rendent complices du crime de l'apartheid, et la plupart des compagnies, quelle que soit leur nationalité, qui tirent



Bram Fischer, Président du Parti Communiste et valeureux combattant antiraciste sud-africain est mort. Il a passé plus de 10 ans de sa vie en prison et n'en est ressorti que pour mourir. Ses cendres sont retournées en prison, par ordre du ministre de la Justice d'Afrique du Sud.

d'énormes profits du travail des hommes et des femmes d'Afrique australe, ont été identifiés malgré leurs précautions et leur discrétion. Le séminaire a ensuite cherché à définir une stratégie d'isolement des racistes dans tous les domaines : économique, militaire, sportif et culturel.

Dans le domaine économique, le séminaire prévoit des campagnes dirigées contre les investissements étrangers en Afrique du Sud, l'immigration de la main-d'œuvre qualifiée blanche, les prêts bancaires, le commerce, les transports, l'approvisionnement pétrolier, la participation étrangère à tout projet sur le territoire sud-africain. Dans le domaine militaire, le Conseil de sécurité est prié d'adopter non pas la simple condamnation des ventes d'armes à l'Afrique du Sud, mais un embargo obligatoire à tous les membres des Nations Unies sur tout matériel ou tout renseignement susceptible de servir la force de répression de Pretoria. Dans tous les domaines

enfin, la participation internationale de l'Afrique du Sud raciste va être combattue, le droit de représenter tous les Sud-Africains ne lui sera plus reconnu, et une aide massive et multiple aux combattants antiracistes d'Afrique australe va être recherchée auprès de tous les organes spécialisés des Nations Unies, de tous les pays combattant le racisme et de toutes les organisations non gouvernementales.

SUR LA SELLETTE

Les négociations engagées pour rechercher une solution politique en Rhodésie sont au point mort. Ian Smith, dirigeant de la minorité blanche au pouvoir se refuse à toute concession, rejette toute reconnaissance des droits de la majorité africaine. La Commission catholique pour la Justice et la Paix, composée d'ecclésiastiques rhodésiens, vient de publier un rapport faisant état de bombardements contre des villages, de tortures et de violences perpétrées par la police. Les racistes restent assurés de l'appui des forces armées sud-africaines, toujours présentes sur le territoire rhodésien.

Le 30 mai, l'Afrique du Sud devait répondre à l'ultimatum de l'O.N.U., lui demandant de prendre des mesures pour l'indépendance de la Namibie (l'ex-Sud-Ouest Africain). Mais Vorster, chef du gouvernement de Pretoria, continue de marquer son hostilité à la S.W.A.P.O., seule organisation représentative des populations namibiennes. Il poursuit sa politique des Bantoustans, fondée sur la terre, visant à rejeter les Africains dans des réserves sans ressources, tandis que les mines, les industries, resteraient sous le contrôle des sociétés occidentales.

Participant à la conférence nucléaire européenne, les représentants de l'Afrique du Sud ont fait appel aux capitalistes du monde entier pour la construction d'une gigantesque usine d'enrichissement de l'uranium. Les maîtres de l'économie française s'intéressent à ce projet. Corollaire de ces relations économiques et politiques : l'équipe française de rugby doit faire une tournée en Afrique du Sud, du 26 mai au 27 juin, ce qui suscite de nouvelles et vives protestations.

Tous ces problèmes ont été exposés au meeting organisé à Paris, le 14 mai, sous l'égide des 26 organisations qui avaient tenu un colloque sur l'Afrique australe en février dernier. Jean-Pierre Garcia y a pris la parole au nom du M.R.A.P.

SPORTS : nous accusons

Entre autres actions pour tenter d'alerter l'opinion publique sur le scandale que représente la tournée des rugbymen français en Afrique du Sud, le M.R.A.P. a donné, le 14 mai, une conférence de presse.

Albert Lévy rappela qu'il est mensonger d'accréditer le terme d'équipe « multiraciale », opposée à la France alors que, pour les autorités sud-africaines, elle est « multinationale », ce qui s'inscrit dans leur politique de création des Bantoustans, excluant les Africains de leur propre pays. Cette équipe dite "multinationale" ne change rien dans la politique sportive.

Et il ajouta : « Nous accusons la F.F.R. de violer délibérément les règles et l'éthique du sport ; d'avoir des raisons extra-sportives, politiques, néfastes pour le sport et pour la France. Nous accusons le gouvernement français de vouloir et d'encourager cette politique, qui va de pair avec le développement du commerce et des ventes d'armes... Voilà dans quelle galère 30 joueurs français sont embarqués. »

Il donna ensuite la parole à James Cook, représentant de l'Union de rugby non-raciale d'Afrique du Sud, la SARU (South African non-racial Rugby Union) et du SANROC (Comité Olympique non-raciale d'Afrique du Sud) à Londres, invité par le M.R.A.P.. Celui-ci a précisé :

« En Afrique du Sud, il n'est pas possible de constituer une équipe multiraciale fondée sur le mérite. L'équipe opposée à la France sera formée d'éléments individuels, absolument pas sélectionnés selon des critères sportifs. Ces "Invités" viennent de la F.S.R.F. (Fédération Sud-Africaine de Rugby) qui ne représente pas plus de dix équipes africaines. Ses joueurs ont, pour la plupart, des emplois dépendant du gouvernement, et s'ils disent quoi que ce soit, ils perdent leur emploi. Ils n'ont en aucune façon le soutien de la population noire, contrairement à la SARU. Nous comptons à la SARU, dans la seule province du Cap, 30 équipes de 1^{re} division, plus de 4 000 licenciés.

« Nous savons à quoi nous en tenir sur la position du gouvernement sud-africain, car nous avons déjà eu des rencontres multiraciales avant 1966, date à laquelle une loi a été votée interdisant de tel matches ! Au nom des milliers de joueurs de la S.A.R.U., le président Abbas a refusé de participer aux rencontres avec les joueurs français. »

au fil des jours • au fil des jours • au

JACQUES DUCLOS : lié à l'Histoire

Jacques Duclos, dont amis et adversaires ont salué le talent, l'indomptable combativité et l'humanité souriante, est mort à 79 ans, debout, en pleine activité, comme il l'avait souhaité dans son dernier livre, « Ce que je crois », dont le chapitre final proclame que « le triomphe de la vie l'emporte sur tous les naufrages ».

Son nom restera lié à l'Histoire contemporaine, depuis la guerre de 1914-18, qui détermina son engagement dans la lutte pour un monde meilleur et plus juste, jusqu'à sa mémorable réponse, l'an dernier, au Sénat, aux attaques du ministre de l'Intérieur contre le Parti Communiste Français, dont il fut l'un des dirigeants les plus populaires. La dénonciation des conflits coloniaux au Maroc, en Indochine et en Algérie, l'opposition à la montée du fascisme, le Front Populaire, la guerre d'Espagne, la Résistance, la « guerre froide », la campagne présidentielle de 1969, ont marqué les étapes de sa vie, qui fut un incessant combat.

Membre du M.R.A.P., il s'était à maintes reprises associé à l'action de notre Mouvement. En mai 1964, il prenait la parole à la XV^e Journée Nationale contre le racisme, à l'U.N.E.S.C.O., où il stigmatisait avec son éloquence si incisive les tenants de la haine raciale, du colonialisme, et les nostalgiques de l'époque nazie. En décembre 1971, il représentait son parti au Forum de l'Amitié, or-



Au Forum de l'amitié

ganisé par le M.R.A.P. à la Mutualité.

Il alliait les plus nobles et généreuses traditions de la France démocratique à l'idéal du socialisme auquel il s'est dévoué sans relâche. « Ce que mes yeux ne pourront peut-être pas voir, écrit-il dans son ultime acte de foi, d'autres yeux le verront. Et la lumière l'emportera sur les ténèbres, la vie sera plus forte que la mort ».

Suite...

La « série noire » des crimes et des violences contre les immigrés continue.

5 avril à Nîmes : victime d'un groupe de jeunes qui avait frappé plusieurs autres Algériens et avait foncé sur lui en voiture, Mohamed Ben Haddou meurt pendant l'intervention chirurgicale que son état nécessitait.

6 avril à La Garde (Var) : attentat au plastic, la nuit, contre un foyer où vivent 230 travailleurs immigrés, là plupart maghrébins.

8 avril à Béziers : une charge explose devant un foyer, qui abrite une cinquantaine de travailleurs immigrés.

13 avril à Pont-à-Mousson : agression contre un ouvrier marocain, Khiss Ben Tizza, roué de coups par trois inconnus, alors qu'il se rendait à son travail.

20 avril à Malesherbes (Loiret) : coups de feu tirés contre un foyer, faisant un mort, Abdelkrim Ajacni, et un blessé grave.

2 mai à Toulon : un travailleur algérien, M. Abbas, grièvement blessé de quatre coups de revolver, dont les auteurs s'enfuirent à moto.

15 mai à Marseille : un Tunisien grièvement blessé à coups de revolver par un groupe de trois agresseurs, qui étaient entrés dans un bar en criant : « Dehors les Arabes ».

Le communiqué publié à l'issue des conversations que le président de la République a eues avec le président Boumediène indique cependant que « la délégation française a fait part des dispositions arrêtées pour assurer pleinement la sécurité des ressortissants algériens ».

• Le 16 avril, la Cour d'assises du Cantal a condamné à 6 et 13 ans de réclusion criminelle deux hommes qui avaient tué à coups de pieds et de poings, en avril 1974, un ouvrier tunisien de 29 ans, Mohamed Hammani, puis avaient jeté son corps dans les eaux de la Jordanne, à Aurillac.

Attentat contre une synagogue

Dans la nuit du 30 au 31 avril une synagogue a été plastiquée à Paris, rue Ambroise-Thomas. Portes enfoncées, intérieur dévasté, l'explosion a aussi disloqué des voitures qui stationnaient devant l'immeuble.

A la suite des attentats et provocations antisémites de l'été dernier, le ministre de l'Intérieur avait écrit au M.R.A.P. que « les services de police concernés ont reçu pour instructions de poursuivre activement les enquêtes relatives à chacun de ces faits, et de prendre, en outre, toutes dispositions préventives propres à renforcer la sécurité des personnes et la surveillance des édifices plus particulièrement exposés ». Aujourd'hui, la police déclare tout ignorer des auteurs de cette nouvelle agression, comme des précédentes.



Citoyens au rabais

D'aucuns ne s'intéressent aux originaires musulmans d'Algérie que s'ils sont de nationalité française, ou plus précisément, anciens harkis.

Ces hommes qui, dans le contexte de la guerre coloniale, ont été embrigadés dans les forces françaises pour combattre leurs propres frères connaissent depuis 1962 une situation fort pénible. Séparés de leur famille, de leur pays, ils ne peuvent que difficilement y retourner, non par suite d'une interdiction des autorités algériennes, mais parce que l'accueil des populations risquerait d'être particulièrement hostile.

Amenés en France dans les fourgons du repli militaire, ils se sont vu accorder une citoyenneté au rabais, d'où sont exclus la plupart des droits qui devraient s'y attacher. Parqués souvent dans des villages-ghettos, notamment dans le Gard, où les conditions de vie sont celles de la main-d'œuvre étrangère sous-payée, victimes du racisme au même titre que les ressortissants algériens, ils n'ont perçu ni indemnités comme les Pieds-Noirs, ni pensions comme les autres anciens combattants.

Après les protestations, les grèves de la faim de nombre d'entre eux, leurs enfants, devenus adultes, engagent l'action pour réclamer un peu plus de considération et de justice. Le gouvernement a nommé, l'an dernier, un chargé de mission ; il vient de désigner une commission interministérielle.

Les "otages" de Renault

Pendant la grève de plusieurs semaines qui a eu lieu chez Renault, 17 travailleurs ont été licenciés à Billancourt. Motif invoqué : ils ont arrêté une chaîne de montage. En fait, plus de 200 ouvriers ont manifesté dans l'atelier où les faits se sont produits.

Comment ont été choisis ceux que leurs camarades appellent à juste titre des « otages » ?... Parmi eux se trouvent trois délégués du personnel (dont la loi interdit, en principe, le licenciement) et 14 immigrés. Même si une majorité d'étrangers sont employés dans ce secteur de l'entreprise, on peut supposer qu'il ne s'agit pas d'un hasard. Les « boucs émissaires » sont, en outre, pour la plupart, des militants syndicalistes ; l'un d'eux ne se trouvait même pas sur les lieux, il passait une visite médicale.

A-t-on pensé qu'ainsi les sanctions, destinées à intimider l'ensemble du personnel, ne susciteraient pas de mobilisation parmi les travailleurs français ? En fait, les collectes pour les victimes de ces mesures ont lieu non seulement chez Renault, mais dans les autres entreprises de l'automobile et de la métallurgie. La campagne pour le retour des « otages », appuyée par des délégations, des manifestations et des débrayages, se développe dans l'union.

• Le M.R.A.P. est intervenu par une lettre auprès du P.-D.G. de la Régie Nationale des Usines Renault, pour demander la levée des sanctions.

Qui protège Boldeanu ?

L'archimandrite Vasile Boldeanu, actuellement prêtre orthodoxe de l'Eglise roumaine de Paris, a-t-il une responsabilité dans les exactions de la Garde de Fer, organisation fasciste qui sévit en Roumanie avant et pendant la dernière guerre ? A-t-il, en particulier, joué un rôle dans les massacres de juifs qui ont ensanglanté ce pays en novembre 1940 et février 1941 ?

Il est établi que ce personnage a appartenu à la Garde de Fer dès sa fondation (en 1930), qu'il a posé sa candidature, à ce titre, aux élections de mars 1938, qu'il en a porté l'uniforme avec le grade de commandant et a exercé les fonctions de chef de région, qu'il a collaboré à ses journaux, qu'il a été nommé en octobre 1940 « chef du bureau de l'organisation auprès du secrétaire général ».

Fut-il secrétaire général de la Garde de Fer ? Il le nie, comme il nie avoir commis « des actes criminels ou des violences contre qui que ce soit ». Pourtant, des communiqués ont paru dans la presse roumaine en novembre 1940, avec la signature : « Le secrétaire général, V. Boldeanu ». Le Grand Rabbini de Roumanie, le Dr Moses Rosen, évoquant « les 40 000 familles juives décimées par la Garde de Fer », a pu déclarer : « Tous ceux qui ont vécu en Roumanie pendant la dernière guerre l'ont connu. Son titre de secrétaire général de la Garde de Fer en faisait l'un des principaux animateurs de ce mouvement fasciste. Sa fureur antisémite le désignait tout naturellement pour organiser les raids de terreur qui devaient ensanglanter le pays entre septembre 1940 et juillet 1941. »

Ce qui est certain, c'est que son passé ne semble pas désigner Boldeanu pour diriger une communauté religieuse, fonction qu'il s'est attribuée dans des conditions obscures, lorsqu'il vint à Paris après la guerre. Et l'on comprend que le gouvernement roumain ait demandé son extradition, pour qu'il soit jugé dans son pays, où il a déjà été condamné par contumace. Mais la demande, déposée le 11 février 1974, renouvelée le 10 mars 1975, n'a obtenu aucune réponse des autorités françaises.

Qui protège Vasile Boldeanu ? Et pourquoi ?

• A la suite d'un article sur Vasile Boldeanu, paru dans « Le Droit de Vivre », son auteur, l'archiprêtre Philippe Laroche, et Jean-Pierre Bloch, directeur de la publication, ont été condamnés chacun par la 17^e Chambre correctionnelle à 2 000 francs d'amende et au franc de dommage-intérêts. Le tribunal, dans son jugement du 9 mai, leur reproche de n'avoir pas prouvé que Boldeanu était secrétaire général de la Garde de Fer et responsable, comme tel, des pogromes de 1941. Ils ont eu le tort de « s'abstenir de se livrer à des recherches plus approfondies sur ce point » — auquel les juges ont attaché une importance décisive, quelles que soient par ailleurs les autres preuves de l'engagement de Boldeanu dans ce mouvement fasciste et antisémite. On ne saurait se satisfaire d'un tel jugement.

MAÎTRES CHEZ NOUS !

POUR VIVRE MEILLEUR

L'ŒUVRE FRANÇAISE

DANGEREUX DÉLIRES

Tout y est : cette affiche de « L'œuvre française », abondamment placardée dans Paris, reprend les thèmes du **national-socialisme** qui vitupérait à la fois les juifs, les communistes et les « ploutocrates étrangers ».

La réunion internationale du « Nouvel Ordre Européen » qui s'est tenue à Lyon les 28 et 29 décembre derniers prétendait, elle aussi « défendre les valeurs de l'Occident ». Comment ? Par « le retour des allogènes dans leur pays d'origine », par « la condamnation du crime de métissage », par la « libération immédiate de Rudolf Hess » et des autres anciens nazis encore emprisonnés, qui ont « combattu pour l'Europe » hitlérienne.

On apprend que cette rencontre fasciste avait d'abord été prévue en Espagne, mais que les autorités s'y sont, par prudence, opposées. La France de M. Poniatowski s'est avérée plus accueillante : bien qu'informée, la police n'a pas estimé devoir intervenir. Elle n'a pas davantage interdit la nouvelle réunion internationale, tenue à Lyon également, le 28 mars, à l'initiative de deux autres groupes néo-nazis : « Peuple et Nation » (France) et « Légion verte » (Portugal).

Le « Nouvel Ordre Européen » édite en France un mensuel, « Le Combat Européen », qui patronne les « Comités Français

● au fil des jours ● au fil des

d'Action Européenne » et les « Jeunesses d'Action Européenne », dirigés par le nazi Pierre Clementi. L'un de ses derniers numéros dénonce « la grande conspiration mondiale qui se déroule implacablement (...) pour arracher à l'homme blanc les fruits de la civilisation qu'il a créée et dont il a fait trop généreusement cadeau à tous les peuples ». On peut y lire, par exemple que « l'Europe déjà gangrenée par les idées marxistes, est submergée par des millions d'allogènes africains, asiatiques », et aussi qu'« il n'y avait pas de chambres à gaz à Auschwitz ».

Ce thème du « réveil » nécessaire de l'Occident passif et trahi, menacé par les hordes rouges et jaunes était aussi celui de la manifestation « unitaire » organisée le 7 mai à Paris par l'association « France - Vietnam du Sud » : « Lisbonne, Phnom-Penh, Saïgon, ça suffit », « Honte à l'Occident », proclamaient les banderoles encadrées par un service d'ordre botté et casqué, symbolisant le « pouvoir fort » auquel aspirent ces messieurs.

Le « Parti des Forces Nouvelles », héritier d'« Ordre Nouveau » et le « Front National », de Le Pen, célébraient à cette occasion leurs retrouvailles dans la rue. Quelques jours plus tôt, Le Pen avait appelé, au cours de son congrès, à une « lutte à mort » contre « le péril rouge », et indiqué que « le temps n'est pas de nous interroger sur l'habillement de ceux qui tireront à nos côtés ». Quant au P.F.N., qui dispose de gros moyens depuis la dernière campagne présidentielle, il publie désormais un journal : « Initiative Nationale », où sévit François Brigneau en même temps qu'à « Minute ».

Rien de nouveau, donc, dans tout cela. Pas même les propos de Gérard de Villiers, que reproduit le numéro d'avril d'« Initiative Nationale », et où l'auteur de S.A.S. proclame sa profession de foi : « Je pense qu'il y a des races supérieures et des races inférieures... Ça tient à quoi ? Aux gènes, aux chromosomes, au milieu. Je pense que le climat tropical freine le développement mental... » M. de Villiers, il va de soi, incarne les « grandes civilisations » qui « se sont développées en climat tempéré ».

RÉALITÉS A DJIBOUTI

« Pourquoi aurions-nous honte de rester ?... »

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M., affirme, à son retour d'une visite de trois jours à Djibouti que la « majorité écrasante de la population souhaite rester française ».

Un peut en douter si l'on en juge par les conditions de sa tournée, tenue secrète jusqu'au dernier moment et dont le programme n'avait pas été diffusé. Dans la ville en état de siège, entourée d'une triple ceinture de barbelés électrifiés, les quartiers populaires étaient quadrillés jour et nuit par les paras de la légion et les trois escadrons de gardes mobiles amenés spécialement de Paris. Lors de ses déplacements dans les villages voisins, les cérémonies officielles étaient protégées par les policiers, gourdin à la main, interdisant l'approche des opposants.

Les 6 000 soldats en garnison dans le Territoire français des Afars et des Issas, les arrestations (1) qui ont précédé la venue du ministre, la fermeture des écoles, l'expulsion des « indésirables », n'ont pas empêché les manifestations. M. Stirn a pu voir les banderoles réclamant « un dialogue pour l'indépendance », et celle qui disait : « Nous préférons être pauvres et libres que vivre sous un régime fasciste » (2).

Car pour justifier la présence française, les promesses n'ont pas manqué, contredisant la réalité : adductions d'eau, dispensaires, « suppression des bidonvilles », élaboration d'un nouveau statut de « très large autonomie ». N'est-ce pas l'aveu que tout ne va pas pour le mieux, et la confirmation de l'isolement, l'impopularité du président Aref, l'élu de l'administration française ?

Les élections qui ont eu lieu en mars dernier, sans candidats de l'opposition, ont été marquées, une fois de plus par les fraudes multiples, les irrégularités, les pressions et les violences. La politique misant sur la division entre les deux ethnies, Afars et Issas, ainsi que sur la peur des deux pays voisins, l'Ethiopie et la Somalie, s'avère de moins en moins efficace.

Ce qui compte surtout, en fait, c'est l'intérêt stratégique de cette porte de l'Océan Indien, que l'on entend maintenir sous le contrôle des forces occidentales, grâce à un énorme arsenal, à une importante flotte maritime et aérienne, dirigées essentiellement contre la République démocratique populaire du Yémen et la Somalie socialiste. Le consul et le vice-consul de ce dernier pays — témoins gênants — ont été sommés de quitter Djibouti avant l'arrivée de M. Stirn.

L'état d'esprit, d'un colonialisme anachronique, régnant dans l'administration, trouve une illustration dans les récents propos du général Brasart, commandant supérieur des forces françaises à Djibouti, selon lequel « les journalistes viennent toujours à Djibouti pour écrire des âneries », et qui s'est réjoui de ce que l'un d'eux — correspondant du « Figaro » — « s'est fait attraper les jambes par les Viets (sic) et ne l'a pas volé... »

(1) Ont été, entre autres, arrêtés 25 jeunes gens, dont trois enseignants, et l'ancien président de l'Association des Etudiants du T.F.A.I. en France, géomètre, marié et père d'un enfant. Une lettre alarmante vient de nous parvenir sur les conditions de leur détention.

(2) Information de dernière heure : Des manifestations réclamant l'indépendance sont durement réprimées ; bilan : 5 morts, 20 blessés.



L'INDUSTRIE CONCENTRATIONNAIRE

Il y a trente ans, l'Allemagne hitlérienne, envahie à l'Est et à l'Ouest par les armées alliées, capitulait le 8 mai 1945.

La libération des camps de concentration révélait au monde les indicibles souffrances endurées par les millions d'hommes, de femmes et d'enfants que les sbires de la Gestapo et leurs complices avaient rafelés dans tous les pays de l'Europe occupée.

Juifs, Slaves, Gitans pour leurs origines, résistants, patriotes, démocrates pour leurs idées avaient été livrés à l'esclavage et à la mort — broyés par la gigantesque machine à exploiter et à exterminer, rigoureusement mise au point par les maîtres du Troisième Reich.

Quelques dizaines de milliers seulement avaient survécu.

Les rescapés, squelettes aux yeux hagards, morts-vivants que leurs bourreaux n'avaient pas eu le temps d'achever, témoignaient par leur seule apparence physique de l'imaginable horreur des crimes nazis...

De multiples commémorations se déroulent aujourd'hui sous le double signe du souvenir et de la vigilance devant les inquiétantes survi-

vances du nazisme, de ses méthodes et de ses causes.

Comment cela fut-il possible ?

Comment faire échec aux tentatives, aux tentations de ressusciter cette barbarie ?

Pour ce 30^e anniversaire, la Télévision française avait commandé à Claude Otzenberger une émission, que celui-ci a réalisée, non dans une optique passéiste, mais avec le souci d'examiner aussi lucidement que possible ces graves questions.

Son titre : « Le Train de la mort. A propos du totalitarisme ».

Claude Otzenberger évoque la terrible épreuve subie en juillet 1944 par les déportés d'un des derniers convois partis de France, dont cinq cents moururent avant d'arriver à Dachau.

Il a su rendre présent ce drame, en donnant la parole à ceux qui l'ont vécu, ainsi qu'à d'autres déportés, à des historiens, des sociologues des écrivains, dont l'expérience et la réflexion permettent de démonter les rouages de l'entreprise nazie et d'éclairer, dans l'actualité ou le passé récent, des faits préoccupants quant au devenir des libertés essentielles, de la dignité humaine, de la paix.

Ci-dessus : le complexe industriel Buna, construit pour l'I.G. Farben, à proximité d'Auschwitz. Photos : F.N.D.I.R.P.

“National-socialisme”

Quelles étaient les deux grandes douleurs allemandes au lendemain de la Première Guerre mondiale ? Forte de sa jeune et puissante industrie, c'est-à-dire forte d'un jeune et nombreux prolétariat, elle exprime donc sa soif de progrès, sa soif de socialisme, par des mouvements révolutionnaires, durement réprimés. Mais la grande blessure allemande c'est aussi l'humiliation de la défaite ; et le nationalisme est un terrain sur lequel Hitler va pouvoir s'avancer avec quelques chances de succès. Très astucieusement, il fait de son parti le Parti national-socialiste, c'est-à-dire celui qui, par son titre, porte la revendication d'un rétablissement de l'Allemagne dans sa dignité, dans son honneur et, en même temps, son aspiration au progrès social, au socialisme.

L'astuce d'Hitler, ce fut d'avoir promis à tous les Allemands ce que finalement il n'a tenu que pour quelques-uns.

La crédibilité d'Hitler s'est affirmée avec ses premiers succès : la remilitarisation, la reconstitution de l'armée allemande, strictement interdite par le traité de Versailles, l'occupation de la Ruhr, l'Anschluss, c'est-à-dire l'annexion de l'Autriche. Autant de faits devant lesquels ni la France ni l'Angleterre n'ont levé le petit doigt.

Hitler va promettre aux hommes de la grande industrie et de la banque de sauver l'ordre auquel ils tiennent, et il va promettre aux masses de rétablir l'Allemagne dans sa dignité, dans sa grandeur et dans le progrès...

Chaque année, Hitler avait de nouvelles exigences. Toute mon enfance fut meublée de ces rendez-vous annuels avec les revendications hitlériennes. J'entends encore mes parents se demander : « Est-ce que ce sera pour cette fois ?... », sous-entendu : la guerre. J'ai grandi dans l'idée qu'il y aura la guerre parce qu'un jour on ne pourra plus céder.

A chaque concession, on renforçait Hitler, on rendait un peu plus, en quelque sorte, l'Allemagne à Hit-



La sélection des déportés à la descente du train.

L'Allemagne après 1918

LES TRAITÉS DE VERSAILLES

- Ils décident :
- La création de la Société des Nations ;
 - L'Allemagne perd ses colonies (sous le contrôle des vainqueurs) ;
 - Elle perd l'Alsace et la Lorraine ;
 - La Sarre est placée sous le contrôle de la S.D.N. ;
 - L'Allemagne doit démilitariser.

Ainsi la bourgeoisie allemande perd d'importantes sources de profits, et ne peut que rêver de revanche.

LA CRISE ECONOMIQUE

Elle sévit en Allemagne, surtout dans les années 30. Ayant emprunté aux Etats-Unis, l'Allemagne subit le contre-coup de la crise qui les affecte. L'inflation et le chômage vont croissant : 7 millions de sans-travail en 1932.

La bourgeoisie veut faire payer les frais de cette crise aux travailleurs, mais elle se heurte au mouvement révolutionnaire (K.P.D. : Parti Communiste d'Allemagne) et craint l'U.R.S.S. Elle est donc amenée à soutenir (financièrement et politiquement) le parti nazi.

D'autre part, la crise affecte durement la population, qui devient

perméable à la propagande nazie, soutenue par la droite, développant l'idée d'un nationalisme agressif, et désignant dans les juifs le bouc émissaire, qui serait responsable de tous les malheurs du peuple allemand.

LES CONDITIONS POLITIQUES

Au plan international, on assiste à de vives rivalités économiques entre les pays occidentaux. La Société des Nations n'a aucun pouvoir. Dans la mesure où les capitalistes ont intérêt à un redressement économique de l'Allemagne, ils laissent s'instaurer dans ce pays la dictature nazie.

En Allemagne, les travailleurs sont divisés, entre le K.P.D., le S.P.D. (parti social-démocrate) et le Zentrum (chrétien). Or le S.P.D. fait parfois alliance avec la droite contre les révolutionnaires.

Des élections fréquentes et inutiles discréditent le régime parlementaire. Le Président prend des pouvoirs prépondérants.

Le pouvoir laisse se développer la propagande et les forces nazies : militarisme, antisémitisme, anticomunisme, autodafés de livres, doctrine selon laquelle le chef unique est tout-puissant, etc.

Les camps

Les premiers camps furent établis en Allemagne à partir de 1933. Ce furent : Oranienburg, Sachsenhausen, Dachau. Y furent envoyés des juifs, mais aussi des antifascistes, des démocrates, des communistes, en grand nombre. On a pu estimer que de 1933 à 1939, environ un million d'Allemands furent mis dans des camps, pour des périodes plus ou moins longues.

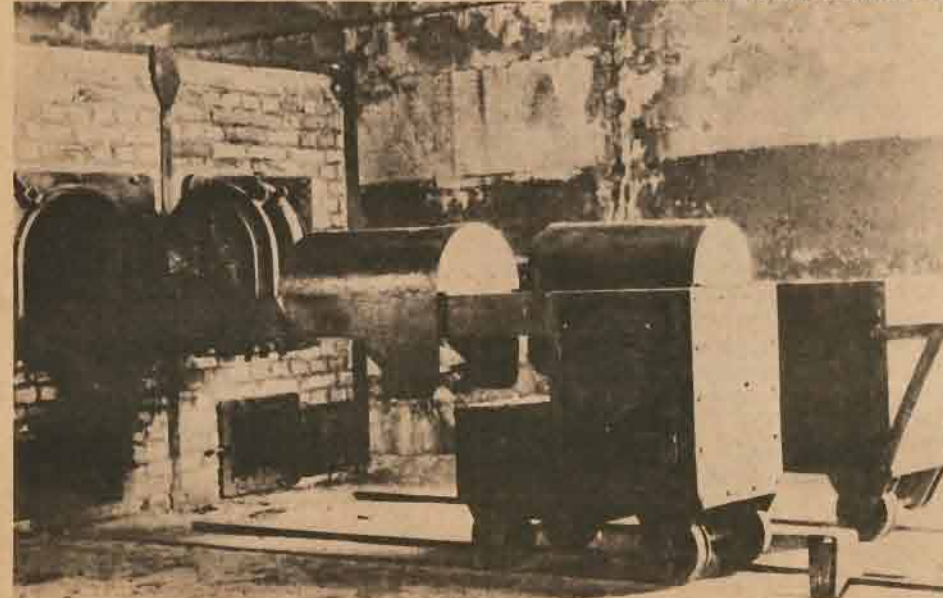
Les autres camps furent ensuite créés dans les territoires occupés par l'Allemagne, et surtout la Pologne, où était ce géant : Auschwitz, entouré de nombreux petits camps secondaires. Il est difficile de faire une estimation exacte du nombre des morts dans les camps. Ce chiffre varie entre 4 et 6 millions.

Toutes les méthodes étaient bonnes pour tuer : la faim, la maladie, l'absence de nourriture, les expériences médicales, les travaux pénibles, mais c'est surtout l'extermination « scientifique » qui tua le plus : les gens étaient gazés et leurs corps brûlés ensuite, ou enterrés dans des fosses communes.

Des milliers et des milliers d'alliances qui deviendront lingots.



Fours crématoires, à Auschwitz.



ler. Subjugué par les premiers succès nazis, les Allemands, plus nombreux, tendaient le bras et hurlaient : « Heil Hitler ». Et ces cris, couvrant de leur puissance les cris douloureux des opposants livrés aux tortionnaires dans les camps de concentration.

L'ordre hitlérien

Dans l'idée que l'on peut se faire de l'acceptation de l'hitlérisme par le peuple allemand, il y a une sorte de confort que l'on éprouve à rejeter sur le seul peuple allemand la responsabilité du drame hitlérien. Certes, le peuple allemand porte la responsabilité historique des forfaits accomplis par Hitler, tout comme chaque peuple porte la responsabilité des crimes que l'on recouvre de son drapeau.

Mais comment oublier que les camps de concentration ont tous été peuplés, d'abord, par des Allemands : militants des syndicats et des partis politiques ouvriers et démocratiques, opposés au régime, communistes, socialistes, chrétiens, protestants ou catholiques, juifs victimes des abominables persécutions racistes ? Tandis que par milliers ceux-là croupissaient dans les camps ou étaient assassinés, d'autres avaient fui l'Allemagne pour essayer d'organiser, de l'extérieur, la résistance au nazisme, ou à tout le moins, tenter de révéler au monde la vérité sur le régime hitlérien.

L'univers concentrationnaire a été le produit le plus achevé de l'ordre hitlérien. Sous Hitler, la vie civile était comme l'antichambre de cet univers-là. Les Allemands ne savaient pas tout ce qui se passait dans les camps de concentration. Ils en connaissaient cependant l'existence et vivaient dans la terreur d'y être un jour conduits ou d'y voir conduire l'un des leurs. Alors, il y eut l'enchaînement de la peur, du regard que l'on détourne pour ne pas voir, puis de l'indifférence, qui n'est souvent que l'accoutumance au malheur. L'hitlérisme fut comme une lourde chape qui s'est appesantie sur la conscience du peuple allemand.

Il y eut malgré tout des milliers d'Allemands qui au prix de leur vie, ont tenté de soulever cette chape. Ils ont incarné l'honneur de leur peuple, durant ces années noires.

L'homme matière première

Pour ceux qui disent aujourd'hui « Auschwitz, connais pas ! » et qui veulent savoir, on présente le plus souvent d'Auschwitz une image qui s'apparente à la vision donnée par Dante de l'enfer. On a dit beaucoup de choses — oh ! pas tout ! — sur l'horreur des camps, la promiscuité, la misère, la faim, la torture...

Je voudrais aborder une autre réalité, celle par laquelle Auschwitz s'apparente plutôt à une usine immense. Car Auschwitz, ce fut également, ce fut surtout une gigantesque industrie. Une immense étendue de bâtiments en dur. Un ensemble pensé, conçu, planifié, réalisé avec intelligence et efficacité, avec le concours d'architectes et d'ingénieurs. Nul ne saurait douter que les maîtres d'œuvre ont soigneusement pesé les investissements en vue des dividendes.

Cette industrie a tourné mille jours et mille nuits, durant lesquels furent « traités » selon le terme utilisé par les nazis, quatre millions d'êtres humains en provenance de tous les pays occupés. Ces hommes, ces femmes, ces enfants étaient, dans tous les pays d'Europe, recensés, pourchassés, arrêtés, marqués, dépouillés de tous leurs biens, parqués dans des camps, puis dirigés par convois, pour lesquels des milliers de wagons avaient priorité sur l'armée de l'Allemagne en guerre, vers leur destination finale. A l'arrivée de ces innombrables trains de la mort, leurs chargements d'êtres humains étaient sélectionnés par les S.S. — dont certains étaient des médecins — qui décidaient quelle proportion d'hommes et de femmes allaient mourir d'épuisement par le travail et quelle proportion infiniment plus grande allait être, dans les heures qui suivaient, passée dans les chambres à gaz et brûlée dans les fours crématoires, après que sur les corps auront été arrachés les dents et les alliances en or, coupés les cheveux dont d'autres industriels feront des étoffes. Et, les corps brûlés, on récupérera la graisse, dont on fera du savon, et jusqu'aux ossements, qui deviendront des engrais.



La résistance dans les camps

Dans les camps mêmes, les hommes ne se laissèrent pas ravalier au rang de bêtes, malgré la féroce répression dont ils étaient victimes. La solidarité entre les prisonniers fut importante. Cela pouvait consister à voler une aspirine à la S.S. et à la donner à un malade, ou bien, simplement, en ce que les plus forts soutenaient les plus faibles... Mais la résistance fut aussi organisée sur une échelle plus importante, mêlant des déportés de tous les pays. A Buchenwald par exemple, ils construisirent un émetteur radio, qui leur permit d'entrer en contact avec l'extérieur, et notamment avec les troupes du général Patton. Le jour venu, ce camp put se libérer lui-même, attaquant les S.S. avec des armes volées... Voici un témoignage concret, plus parlant que des énumérations :

« Tout de suite après le bombardement du 24 août 1944, on commença à se procurer des armes. Le désarroi général qui régna ce jour-là fut mis à profit pour prendre le plus grand nombre d'armes possible : fusils, revolvers, mousquetons et grenades à main dans le dépôt divisionnaire de la S.S.. Toutes ces armes furent soigneusement dissimulées dans le camp, certaines furent enterrées, d'autres cachées dans les murs, et cela ne fut connu que d'un petit nombre de personnes de confiance. Mais, déjà, cette partie des préparatifs eût été irréalisable si l'organisation interne n'avait pas fonctionné sans défaut et si le camp n'avait pas été épuré depuis longtemps de tous les éléments vraiment douteux et des traîtres.

« Le fait de posséder des armes donne un premier sentiment de sécurité. Il ne faudrait pas mourir sans combat, on ne se laisserait pas abattre sans résister... »
(D'après E. Kogon, *Staat SS*, en français *L'Enfer Organisé*. L'auteur est un déporté politique autrichien, arrêté peu après l'Anschluss, en 1938.)

A Auschwitz, devenu depuis musée international, subsistent toujours des monceaux de lunettes, de dentiers, de brosses à dents...

Tout cela était trié, classé, répertorié, acheminé, réutilisé, avec un sens élevé de l'organisation, propre aux industriels de grande envergure, soucieux d'efficacité et de rentabilité.

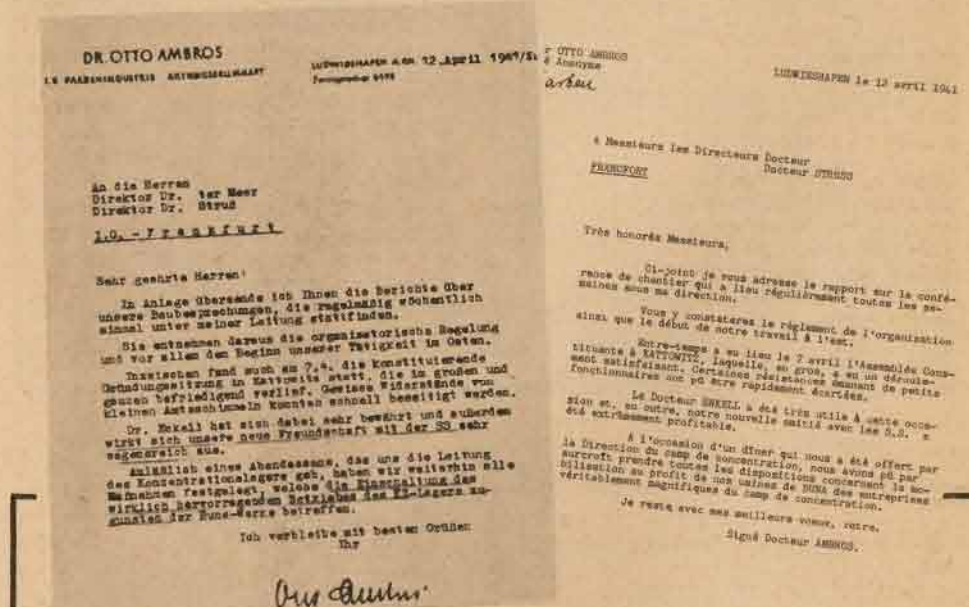
On est là, bien loin de la bestialité raciste et de l'imagerie traditionnelle des pogroms.

Certes, il y avait des chiens à la descente des trains qui amenaient les déportés à Auschwitz. Mais un chien peut-il comprendre la valeur inestimable en temps de guerre, de cette matière première exceptionnelle qu'est l'homme dès lors que la loi l'a désigné comme un être racialement inférieur ?

Des profits gigantesques

L'utilisation de la main-d'œuvre déportée fut pour les grandes firmes allemandes la source de profits gigantesques. Ainsi, du convoi du 10 octobre 1943, dont je faisais partie, trois cent cinquante hommes furent désignés pour le travail, tandis que le reste des mille personnes qui composaient notre transport était exterminé.

Nous fûmes amenés à quelques kilomètres d'Auschwitz, au camp de Buna-Mcnovitz. Là, 12 000 déportés travaillaient sur un vaste chantier, où l'on construisait un énorme complexe industriel destiné à la production de caoutchouc et d'essence synthétiques. Outre les déportés, y travaillaient également cinquante mille hommes raflés par les services du travail obligatoire dans les pays occupés. Le chantier qui s'étendait sur plus de soixante-dix kilomètres carrés — soit plus de la moitié de la superficie de Paris ! — appartenait à I.G. Farbenindustrie. En ce qui concerne les déportés, la S.S. vendait notre main-d'œuvre cinquante fois moins cher que le salaire le plus bas, encore que, sur ce prix, la S.S. conservait l'essentiel pour son propre compte et, avec le reste, nourrissait les déportés de façon à nous assurer une survie moyenne de trois mois.



En haut à gauche : déportés travaillant sur un chantier.

Ci-dessus : Auschwitz : 60 tonnes de cheveux.

Ci-contre : lettre d'un responsable de l'I.G. Farben se félicitant de sa « nouvelle amitié avec les S.S. » et des dispositions prises pour la construction des usines Buna.

Schneider, Messerschmidt, Volkswagen, etc.

Nombre de ces entreprises régnaient encore en maîtres sur l'économie de la R.F.A. Leur essor, leur puissance actuelle reposent sur cette exploitation forcée, avec des bénéfices inimaginables autrement.

Les déportés furent en outre utilisés à des fins industrielles après leur mort.

Les cheveux étaient envoyés à une entreprise fabriquant des toiles et des cordes. Il en a été recueilli 60 tonnes pour le seul camp d'Auschwitz.

La graisse humaine servait à fabriquer du savon.

Les valeurs trouvées sur les prisonniers étaient envoyées à la Reichsbank. De même, l'or des bijoux, des alliances, des dents qui était fondu en lingots.

Les chaussures et les vêtements étaient aussi récupérés.

A la source de leur essor...

C'est surtout à partir de 1942 qu'a été organisée systématiquement dans les camps l'extermination par le travail, au profit de grandes firmes industrielles. Quinze camps sont, dès le début, affectés à ce but, sur la base de contrats par lesquels les SS fournissent la main-d'œuvre à 3 ou 6 marks par jour et par tête, alors que l'entretien coûte 35 pfennigs.

Les principales firmes qui ont contribué à ce type d'extermination sont :

I.G. Farben, qui a proposé au commandement du camp d'Auschwitz de passer un contrat dès le début de 1941. Les déportés ont construit eux-mêmes l'usine de Buna, qui fabriquait du caoutchouc

synthétique, et aussi le Zyklon B, ce gaz qui servait pour les exterminations massives.

Krupp, qui ne fut pas condamné au procès de Nuremberg en raison de son grand âge (il mourut en 1950). Les condamnations à la prison et à la confiscation des biens prononcées contre son fils et ses directeurs commerciaux ne furent jamais appliquées, par le jeu des remises de peine et aussi l'intervention occulte ou au grand jour, de capitalistes du monde entier.

Voici une liste — non exhaustive — des autres firmes qui ont tiré profit du travail des déportés : Auer, Arado, AEG, Argus, Heinkel, Henschel, Brabag, Siemens, Demag, Daimler, Kaiser, Benz, Flick,

Les camarades de mon convoi s'étaient donné rendez-vous à un endroit du camp, trois mois après notre arrivée. Nous étions soixante-quinze survivants. C'est dire à quel rythme les déportés mouraient, épuisés par le travail.

Ce qui se faisait là pour le compte d'I.G. Farbenindustrie, se faisait ailleurs pour Siemens, pour Thyssen, pour Krupp, etc. La main-d'œuvre déportée, raflée dans tous les pays d'Europe occupée, a travaillé jusqu'à l'épuisement pour la quasi totalité des grandes firmes allemandes. Voilà qui établit ce que fut la complicité du grand capital allemand avec les entreprises criminelles d'Hitler...

Charles PALANT.



La libération d'Auschwitz par l'armée soviétique.

● vous dites ? ●

QUAND DES PEUPLES SE LIBÈRENT

Tout peuple qui se libère de la domination étrangère et des collaborateurs mis en place par l'occupant s'expose nécessairement aux cris rageurs de la calomnie, qui prennent des proportions fantastiques — jusqu'au grotesque — au moment de la crise décisive caractérisée par la victoire des patriotes révolutionnaires et par l'effondrement de ce qui reste du pouvoir corrompu des autres.

Il s'agit, pour les porte-plume d'un certain monde qui ose se dire libre (Vive Franco ! Vive Papadopoulos ! Vive Lon Nol et Thieu !) de faire peur aux « braves gens » maintenus dans l'ignorance, d'entretenir en eux la menace des « hordes » rouges — et jaunes, par-dessus le marché —, avec leurs cortèges d'atrocités.

« Malheur aux vaincus ! », titrait « L'Aurore » du 23 avril, et, jouant les pleureuses, son envoyé spécial, Pierre Darcourt, se faisait pathétique comme dans un mauvais roman-feuilleton de la « belle » époque : « Adieu à tous mes frères de tant d'années de bonheur et de souffrances partagées. Les divisions de fer descendues du Nord vous tiennent à leur merci ! »

Chacun ses frères, en effet : c'est toute la question. Le même journal, du 29, sous la plume de Roland Faure, trouve même des accents d'émotion pour évoquer les bienfaits de la police de Thieu (200.000 prisonniers politiques dans la dernière période, des tortures atroces rapportées par d'innombrables témoins — et victimes) ; ce collaborateur du journal de M. Marcel Boussac évoque, envahissant Saïgon, « une armée et une police dont la rigueur fera paraître bien débonnaires celles qui étaient naguère celles du "pouvoir fantoche" ».

« Le Méridional » du 2 mai ajoute à ces extravagances un raisonnement primitif terriblement révélateur : « Il n'y a plus de Vietnam du Sud. Il n'y a plus de Vietnam libre. Parce qu'il n'y a plus de guerre. » La logique — infernale — de ce propos est donc : que la guerre dure à l'infini : elle est génératrice de liberté !

Et ce Dr Bernard Piquart, tellement pris en flagrant délit de mensonge, qu'il a dû — dans « Le Figaro » même ! — reconnaître qu'il n'avait rien vu de ce qu'il rapportait et qui était faux... Mais ses propos avaient eu le temps de se répandre, sur une grande échelle, et d'impressionner bien des gens qui s'y laissèrent prendre. « J'ai vu, déclarait-il, trois cents cadavres écorchés sur le marché central de Phnom-Penh », sans parler des Françaises et de femmes kmers « non rouges » violées ici et là, ce qu'aucun journaliste étranger, même américain, n'a confirmé ; et il dut renier son propos.

Salan, général putschiste, dit : « Je crains le massacre ! » (1^{er} mai), pendant que le général Bigeard, dans un éclair de lucidité, énonce, entre deux phrases hostiles, que « l'on ne peut rien contre un peuple unanime ».

On peut faire confiance à « Minute » pour se surpasser en de telles circonstances : « Massacres en ville, menace de mort lente à l'ambassade de France. Les otages dans l'enfer de Phnom-Penh. » Dans ces conditions, « Tous à vos pièces ! Branle-bas de combat ! » Voici ce que donne une telle crise hystérique :

« Nous avons actuellement une escadre dans l'Océan



Indien. Nous avons des bateaux, des avions, des fusées. (...) Pourquoi ne s'en être pas servi ? (...) Comment se résoudre-t-on à envoyer trois compagnies de paras et d'infanterie de marine au Cambodge ? »

La base de ces outrances, de cette campagne d'intoxication des esprits, est nettement raciste. Le général-massacre que fut le commandant en chef du corps expéditionnaire américain au Vietnam, le général Westmoreland, avait donné le ton en affirmant que « la mort n'a pas d'importance pour les Orientaux », et Henri Pierre, correspondant du « Monde » aux Etats-Unis rapporte que, dans les allées du pouvoir, à Washington, « dans la perspective électorale qui se rapproche beaucoup », on parle — mais on évite de l'écrire — de « ce gouvernement de paysans jaunes et incultes ». (14 mai).

Le 6, le même Henri Pierre avait analysé le caractère raciste de l'attitude américaine à l'égard des Vietnamiens réfugiés aux U.S.A. : « Il faut tenir compte d'un racisme latent, notamment en Californie, où les anciens immigrants maintenant installés considèrent avec malveillance les derniers arrivés. »

On n'en finirait pas de citer la contre-partie de ces lourdes déformations de la vérité. En fait d'atrocités, à Saïgon-Ville-Ho-Chi-Minh, par exemple, Jean de la Guévière, envoyé spécial du « Monde », notait le jour même de la libération, le 30 avril (« Le Monde » du 13 mai ; publication retardée) : « Des chars, des camions et des canons prennent position autour de l'ancienne résidence de M. Thieu, mais tout se passe dans la bonhomie. »

C'est bien d'une libération qu'il s'agissait, comme le même correspondant le constate avec modération d'ailleurs : « Paradoxalement, la plupart des Saïgonnais n'ont plus qu'un espoir : que les révolutionnaires rentrent au plus tôt dans la ville », et cette observation a été écrite quelques heures seulement avant l'entrée des forces du G.R.P.

Plus loin, un autre journaliste signale, comme en passant, cette autre « atrocité des Rouges » : « Les plus pauvres, dans les hôpitaux, ont droit aux soins gratuits », alors que tout le monde pouvait constater qu'avant, ils mouraient de misère, le riz étant hors de prix, et sans soins.

Autre atrocité : « L'achat et la vente des devises étrangères, qui, autrefois, se faisaient souvent au marché noir, sont interdites. »

« Radio-Libération a lancé un appel à la population l'exhortant à rendre les marchandises volées dans les maisons et les bureaux au moment de la chute de Saïgon. » S'il n'y a plus « liberté »... de vol, de pillage, où allons-nous ?

Vous connaissez beaucoup de libérations-révolutions qui se soient déroulées avec une telle maîtrise. Soyons racistes à l'envers : nous sommes plutôt fiers d'avoir soutenu, à notre place, dans sa lutte pour l'indépendance et la liberté, un peuple d'une telle qualité.

Roger MARIA.

La victoire

Les régimes fascistes sont tombés en Allemagne, en Italie et au Japon.

Les pays d'Europe annexés ou occupés par l'Allemagne hitlérienne sont libérés.

Les accords de Téhéran (28 novembre - 1^{er} décembre 1943), de Yalta (4-11 février 1945) et de Potsdam (juillet 1945) entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, ont marqué les étapes de la guerre et préparé l'aména-

gement de la paix.

Les pays baltes et la Bessarabie, enlevés à l'U.R.S.S. en 1918, lui reviennent ; diverses modifications de frontières ont lieu, notamment à l'ouest de l'U.R.S.S. et de la Pologne.

L'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation, contrôlées par les forces soviétiques,

américaines, britanniques et françaises, ainsi que Berlin, situé en zone soviétique.

Les Etats-Unis occupent le Japon.

D'avril à juin 1945 se tient la Conférence de San Francisco qui élabore la Charte des Nations Unies, signée le 26 juin 1945. Elle crée l'O.N.U., qui doit garantir la paix, promouvoir le désarmement, aider à la coopération entre les peuples.

mrap

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au M.R.A.P.

Je m'abonne à Droit & Liberté *

Nom (en capitale) _____

Prénom _____ âge _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

* Rayer la mention inutile.
Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 20 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (40 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (60). C.C.P. : 6070-98 - PARIS.

PRESIDENT D'HONNEUR : Léon LYON-CAEN (1877-1967) ;
PRESIDENT : Pierre PARAF ;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, Fred HERMANTIN ;
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY ;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LA-COUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, René MAHEU, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGIERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emilie POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATE-NOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DAL-SACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléph. : 231.09.57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Pétain réhabilité... ?

Sans se livrer à d'abusives spéculations, on peut craindre que la décision scandaleuse prise par le Président de la République de renvoyer aux oubliettes de l'histoire la célébration officielle de la victoire alliée sur l'Allemagne nazie soit un prélude à une seconde mesure, celle du transfert des cendres de Pétain à Douaumont...

Les rumeurs persistantes circulant depuis quelques mois à ce sujet s'inscrivent dans un contexte malheureusement fort clair. Au nom de la « réconciliation des Français », puis de la « fraternité européenne » les efforts n'ont pas manqué ces dernières années pour atténuer les responsabilités de Pétain, de la collaboration et même du nazisme. Pressions des nostalgiques de Vichy, campagne de la presse, de la radio et de la télévision, œuvres littéraires ou cinématographiques ont convergé avec les prises de position des successeurs du général de Gaulle à la tête de l'Etat. Après Georges Pompidou qui a gracié Touvier et exhorté les Français à l'oubli, Valéry Giscard d'Estaing, sur la lancée de la suppression de la célébration du 8 mai 1945, pourrait bientôt céder à la demande toute récente de M^e Isorni, avocat de Pétain dont il réclame la réhabilitation officielle...

Au devant de l'occupant

A peine promu ministre, Pétain est du côté de ceux qui veulent cesser les combats le plus vite possible. Il parvient avec ses amis à l'emporter sur Paul Raynaud qui est contraint de lui céder la place. Devenu chef du gouvernement, Pétain « fait don de sa personne à la France » et « promet aux Français de les protéger ». Il signe l'armistice qui livre la France à l'Allemagne. Puis il met à exécution son vieux rêve en abattant la République et crée l'Etat français, efface la Constitution, révoque tous les élus hostiles à sa politique — et dont un certain nombre lui votèrent les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. Il supprime les libertés démocratiques fondamentales, interdit syndicats et partis politiques. En même temps, Pétain et ses ministres font arrêter arbitrairement de nombreux démocrates grâce à la procédure de « l'internement administratif ».

Le 27 août 1940, il suspend l'application du décret-loi Marchandeau qui permettait la poursuite des écrits antisémites. C'est le premier pas vers la persécution officielle et légale des juifs, cela bien avant que l'occupant n'ait exigé quoi que ce soit contre eux-ci.

Après Montoire et l'acceptation de la collaboration proposée par Hitler, Pétain va sans aucun scrupule entreprendre une politique répressive au bénéfice de la Gestapo et de la SS contre les juifs, les tziganes, les francs-maçons, les communistes, les socialistes, les républicains et démocrates, tous ceux qui refusent le joug hitlérien et la politique de trahison.

Pour les juifs il promulgue les lois des 3 et 4 octobre 1940. La première fait des juifs français de véritables



Pétain consacre ici la trahison nationale et l'asservissement de la France au régime nazi, lors de l'entrevue avec Hitler à Montoire le 24 octobre 1940.

parias exclus de la communauté nationale, à qui sont interdits la fonction publique, les affaires, le cinéma, le théâtre, les professions libérales, etc. La seconde donne aux préfets le pouvoir discrétionnaire d'interner dans des camps spéciaux, créés à cet effet, les juifs de nationalité étrangère. Des dizaines de milliers de personnes qui avaient trouvé refuge en France, ayant fui les persécutions en Allemagne, en Autriche, en Pologne et ailleurs, furent entassées dans d'exécrables conditions à Gurs, Noé, Drancy, Beaune-la-Rollande, Pithiviers, Argelès, Le Vésinet, etc. Ils y rejoignent les républicains espagnols.

Contre les résistants, Pétain institue par décret-loi le 14 août 1941, la fameuse Section Spéciale, constituée de magistrats français chargés de condamner à mort — et uniquement à cette peine — les patriotes déferés devant elle.

Après avoir imposé le port de l'étoile jaune aux juifs (juin 1942), Pétain, par l'intermédiaire de son préfet de Police, Bousquet, organise, après la décision allemande d'exterminer tous les juifs, les rafles des 15 et 16 juillet 1942 pendant lesquelles quelques 30 000 hommes, femmes et enfants furent impitoyablement pourchassés, séparés, emmenés par autobus au Veld'hiv, puis à Drancy, avant d'être envoyés à Auschwitz pour y être gazés.

Contre la France et les Français

Tout cela semblait encore insuffisant à l'occupant nazi. Il exigea de Pétain qu'il lui livre des otages à fusiller. Celui-ci accepta en violation des lois internationales. Son ministre Pucheu dressa lui-même les listes des victimes de Nantes et de Chateaubriant. De même qu'il ne fit rien contre les déportations massives des populations civiles comme à Saint-Claude ou à Marseille ; pas plus qu'il ne protesta contre les massacres de Tulle et d'Oradour. Par contre, il donne à la Milice (qu'il crée en janvier 1943 et qui participe depuis sa création à la lutte contre la Résistance) le droit de justice, grâce aux cours martiales itinérantes qu'il institue en février 1944.

Jusqu'au bout, Pétain aura fait preuve de constance dans sa politique contre la France et les Français.

En acceptant de faire transférer ses cendres à Douaumont, le Président de la République blanchirait Pétain et la collaboration et condamnerait en même temps toute la Résistance.

On ne fait pas l'unité en ravivant la division. En aucun cas les crimes commis par Pétain ne peuvent être absous.

David DOUVETTE.

EN 1915 DÉJÀ...



1.500.000 victimes. Seront-elles à jamais oubliées ?



Dans les tragiques enroulements de l'Histoire, quelle surprise certainement pour beaucoup, de voir des Kurdes bourreaux ! Dans l'accélération précipitée et si brutale de ce siècle, les crimes se sont recouverts et se masquent les uns les autres... Aussi la plus grave des injustices que subissent toutes les victimes nous apparaît-elle bien être aujourd'hui l'oubli, un oubli qui va jusqu'à englober leur existence.

« Le cinquante-deuxième jour, ils arrivèrent à un autre village, où les Kurdes les dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient, même de leurs chemises et caleçons, de sorte que pendant cinq jours tous les exilés continuèrent leur marche complètement nus sous un soleil ardent. Les cinq jours suivants on ne leur donna pas un morceau de pain, ni même une goutte d'eau. Ils furent épuisés de soif à en mourir. Des centaines et des centaines tombèrent morts en chemin, leurs langues étaient changées en charbon, et lorsqu'au bout de cinq jours ils arrivèrent près d'une fontaine, tout le convoi se rua natu-

rellement vers elle ; mais les gendarmes leur barrèrent le chemin et leur interdirent de prendre une seule goutte d'eau. Ils voulaient la vendre au prix d'une à trois livres le verre, et parfois même, après avoir touché l'argent, ils les empêchaient de boire. Parfois, lorsque les puits étaient peu profonds et que les femmes y pouvaient descendre et en remonter, les autres exilés se ruaient sur elles pour lécher et sucer leurs vêtements sales, mouillés, pour apaiser leur soif. »

Là même où les Kurdes de 1975 se voient réduits par tant d'oppression, un autre peuple a donc subi déjà toute l'horreur du génocide. C'était en 1915, et il s'agissait de l'Arménie. Et ce que l'Europe, une génération plus tard, va trop bien connaître, l'Arménie le découvre, là, de la main du gouvernement turc, dans un déferlement systématique d'actions terriblement familiaires aux hommes d'aujourd'hui : les trains de la mort et les camps de concentration, la déportation et l'ignominie, la misère, le pillage et la solitude, tout est en place pour une grande opération qui dure plus de deux ans, qui dure en fait jusqu'à ce que la population arménienne tout entière ait été touchée, et qui est officiellement baptisée « déplacement ». Avec, en plus, le désert comme seule issue pour ceux qui ont survécu aux horreurs du chemin, un désert où la privation systématique d'eau et de nourriture est évidemment maintenue. Cette violence quasi-primitive manifestée par tous — car soldats, bandits, civils se retrouvent mêlés dans l'accomplissement du crime — caractérisé aussi ce premier génocide d'un siècle fertile.

Parce que le gouvernement turc a choisi de régler avec la froide cruauté du racisme le problème de la coexis-

tence de deux peuples sur son territoire, parce qu'il a estimé judicieux de profiter à cet effet de l'abri que lui offre la Guerre Mondiale, 75 % de la population arménienne de Turquie, soit 1.500.000 personnes, sont ainsi exterminées entre avril 1915 et octobre 1918. Mais qui le sait ? Les intérêts économiques ou politiques des grandes puissances ayant continué de prendre le pas sur les considérations humaines, la Turquie, bien que vaincue, retrouve vite sa place sur l'échiquier mondial — et l'Arménie, dont une petite partie sera seule sauvée au sein de l'U.R.S.S., n'aura finalement rien, ni existence, ni réparations.

Oui, dans tous ces lieux où les Arméniens ont subi la mort la plus atroce, rien ne l'atteste : personne n'était là pour fixer la vérité des camps et des charniers, personne n'est là pour maintenir le droit et la justice. Soixante ans après le début de son calvaire, l'Arménie attend encore la fin de ce scandale que constitue l'oubli de ce qu'elle a subi : il n'y a pour les Arméniens à fêter aucune date de justice, seulement les dates du malheur. Et, fort de sa position stratégique, fort de son potentiel d'acheteur, l'Etat turc peut tranquillement continuer à nier, dire que cela n'a pas été et absoudre joyeusement son prédécesseur, s'offrant même le luxe de trouver « blessant » que l'on évoque ces crimes contre l'humanité dont nous savons bien qu'il faut qu'ils soient imprescriptibles.

Alors ? A quand l'ouverture du dossier ? A quand la dénonciation de cette complicité officielle des gouvernements à qui les échanges commerciaux importent plus que les devoirs de conscience ?

Jean-Marie CARZOU.

LIVRES

“ L'Histoire Immédiate ”

par Mahmoud Hussein, Saül Friedlander, Jean Lacouture. Editions du Seuil. Collection « L'Histoire Immédiate ».

Cet ouvrage est présenté comme un premier dialogue entre Arabes et Israéliens depuis plus de vingt-cinq ans et, à ce titre, comme très important. Mais on peut se demander si les interlocuteurs sont bien représentatifs de l'opinion des peuples arabe et israélien, et surtout de celle de leurs gouvernants.

Malgré l'évident désir des interlocuteurs de résoudre la question israélo-arabe, ils ne peuvent que présenter des thèses inconciliables, ce qui ne laisse pas d'être décevant.

Cependant, cet ouvrage est d'un intérêt incontestable car il fournit au public français des renseignements inappréciables sur un problème qui prit naissance bien avant la Seconde Guerre mondiale. Et les thèses et solutions proposées par les protagonistes sont d'un grand intérêt.

Il est clair que la question palestinienne est au cœur du débat et que la paix passe par la résolution de ce problème.

D'autres aspects de l'affrontement israélo-arabe sont évoqués dans ce livre. Par exemple, l'exploitation de la situation pour freiner, voire annihiler, les mouvements de progrès social en polarisant l'opinion des masses et les ressources nationales sur cette question.

La paix au Proche-Orient ne peut seulement découler d'accords politiques et économiques entre gouvernements, mais plutôt de l'amitié et de la compréhension réciproque entre les peuples qui per-

mettront à la fois à Israël de s'intégrer au monde arabe tandis que les mouvements révolutionnaires arabes, délivrés de l'hypothèque israélienne, pourront s'épancher librement et se tourner naturellement vers les courants israéliens les plus avancés pour en attendre, encore plus que de la compréhension, une entrée en force dans un combat parallèle.

Robert PAC.

SPECTACLES



Taos Amrouche

Encore cette fois, Taos Amrouche brise le silence des siècles et nous révèle l'âme profonde d'un pays inconnu, à travers des chants populaires, danses sacrées, incantations des Berbères de Kabylie, ses ancêtres.

Du 10 au 14 juin au Théâtre de la Ville, à Paris.

EXPOSITION

La M.J.C. du 93, la C.G.T. et la C.F.D.T. (départementales) et les municipalités de la Seine-Saint-Denis, présentent au mois de juin une exposition de photos sur les conditions de travail et de vie des travailleurs immigrés, à la mairie de Bobigny.



Ballets Alvin Ailey à Paris

A ceux qui aiment la danse moderne, la danse classique, le Jazz, le Blues, les Negro-Spirituels et la musique contemporaine, et le tout conjugué par le jeu admirable d'une troupe magnifique, on ne peut que recommander de se rendre au Palais des Sports entre le 20 mai et le 29 juin. C'est là que cette année encore, après le triomphe remporté en 1974, se produiront les « Ballets Alvin Ailey ». A Paris, pour la première fois en 1964, ces ballets n'ont, depuis, cessé d'accumuler les succès et de transporter les foules de Dakar à l'Union Soviétique en passant par Rome, Londres et autres villes. D'un style tout à fait inédit, la troupe a révélé d'admirables artistes mais dans un répertoire qui, tout en gardant l'authenticité et la saveur de l'art traditionnel repose sur une invention théâtrale brillante. Brillant chorégraphe, Alvin Ailey a atteint un autre but : rompre les barrières entre deux races, entre deux traditions artistiques et inclure l'art des artistes noirs d'Amérique dans l'activité vivante du ballet contemporain.

L. T.

TÉLÉVISION

Un chef-d'œuvre

L'émission de Stello Lorenzi « Les Rosenberg ne doivent pas mourir », d'après la pièce d'Alain Decaux, est unanimement saluée comme un chef-d'œuvre, à la fois pour sa valeur historique et son impact émotionnel.

Le M.R.A.P., qui fut l'initiateur du Comité de Défense des Rosenberg en 1952, et qui prit une part active à la campagne pour sauver ces deux victimes du mac-carthysme, s'est associé à un appel lancé, à cette occasion, pour la réhabilitation des époux Rosenberg et de Morton Sobell.

CINÉMA

“ La guerre des momies ”

Qu'est-ce qu'une « momie » pour le Chilien de l'Unité Populaire ? C'est un capitaliste, un exploitateur ; un représentant des intérêts des grands monopoles américains ou de R.F.A. : I.T.T., Höchst, et d'autres... « La Guerre des Momies », c'est la guerre menée par les « momies » contre le peuple chilien en lutte, pour récupérer les richesses de son sol et de son sous-sol, contre le gouvernement de Allende signant les décrets de nationalisations. Heynowsky et Scheumann, deux cinéastes de R.D.A., ont filmé et enregistré des paysans, des mineurs, des manifestants, Allende... Ils ont interviewé des représentants au Chili des firmes américaines et, documents à l'appui, montrent que dans cette guerre implacable, toutes les armes du sabotage économique furent utilisées. Mais la vigilance des travailleurs les ayant rendues à peu près inefficaces, la dernière carte fut abattue le 11 septembre 1973 : appuyés sur des généraux-marionnettes, les industriels font bombarder la Moneda, massacrer et emprisonner le peuple, construire des camps de concentration. Peu leur importe les moyens, le but est atteint : les entreprises nationalisées sont rendues à leurs anciens actionnaires. Le Chili est de nouveau « digne de crédit ».

Film accablant. Le montage agit par contrepoint, par balancement entre les deux camps : l'Unité Populaire et les monopoles, avec, en leitmotiv, le bombardement du palais présidentiel, fin d'une bataille mais non d'une guerre, qui continue à se jouer en ce moment au Chili, et dans laquelle les momies n'auront pas forcément le dernier mot.

Notre sélection

« LE CHACAL DE NAHUETORO » (Miguel Littin, chilien). A partir d'un fait-divers (un paysan assassine sa famille), le film montre comment s'exerce une certaine justice, et le livre à notre réflexion.

« DIALOGUES D'EXILES » (Raul Ruiz). Des Chiliens — réfugiés politiques en France — parlent entre eux et avec un chanteur favorable à la junte...

« MOHAMMED ALI, THE GREATEST » (William Klein). Par un admirateur sans réserves, un film sur l'homme, le boxeur, le combattant.

« SKEZAG » (Freedman et Mesina). Du cinéma direct. Un noir, vétéran de la guerre du Vietnam, à trois moments d'une vie où la drogue tient de plus en plus de place.

« ROSEBUD » (Otto Preminger). De grands moyens pour un film confus, sur l'enlèvement par des Palestiniens

de cinq jeunes filles riches et leur sauvetage par un agent de la C.I.A. D'après le best-seller de P. Bonnell et J. Hemingway.

« LE VENT DE LA VIOLENCE » (Ralph Nelson). L'aventure en Afrique du Sud. Mais celle-ci n'est guère qu'une toile de fond exotique. Avec Sydney Poitier.

« KAFR KACEM » (Borham Alaouié). Tuerie dans un petit village palestinien, par l'armée israélienne. Comment une armée en arrive-t-elle là ?

« SYNAPSE » (Moustapha Diop). A travers les aléas de la formation d'un orchestre, les problèmes de rencontre entre deux communautés : noire et blanche.

SEMAINE DU CINÉMA TURC. Un cinéma pratiquement inconnu en France, des films qui sortent des sentiers battus et commercialement éprouvés.

“ Section spéciale ”

Costa-Gavras, une fois de plus, tente de démonter le mécanisme d'un événement. Il s'agit ici de l'élaboration de la loi d'exception d'août 1941, mettant en place une « section spéciale » de la Cour d'appel de Paris, destinée à donner aux Allemands leur compte de condamnés à mort, à la suite de l'assassinat par Fabien d'un officier occupant, le 21 août à Barbès-Rochechouart. Comment Pucheu et le régime vichyste jettent leurs forces dans cette bataille, pour imposer à des magistrats parfois récalcitrants cette loi inique, comment ceux-ci finissent par se plier — plus ou moins — aux ordres du gouvernement, voilà ce que montre ce film, assez plat sur le plan artistique malgré quelques bons passages (l'attentat de Fabien par exemple), mais toujours passionnant et servi par une pléiade de bons acteurs.

“ La brigade ”

Comparé à « Section Spéciale », le film « La Brigade » (inspiré par un livre de Claude Lévy : « Les Parias de la Résistance »), propose un tout autre éclairage d'une même période.

C'est une brigade F.T.P., qui travaille dans le Nord de la France, mêlant Français et Polonais, effectuant des actes de sabotage et de propagande, et des attentats. Le metteur en scène a volontairement fait un film qui semble dépourvu de moyens, un film dépouillé (ne serait-ce que par l'utilisation du noir et blanc), ce qui n'empêche pas qu'un grand lyrisme s'y exprime. La Résistance y prend les teintes grises et ternes du quotidien qu'on s'y habitue, de la peur toujours présente, de la solitude, mais jamais on ne peut oublier que ces hommes et ces femmes sont des héros, justement parce qu'ils surmontent tout cela pour agir.



Le Prix de la Fraternité a été remis par le M.R.A.P. à Michel Mitrani pour son film « Les Guichets du Louvre » le 26 avril 1975 à Saint-Denis, dans le cadre d'une soirée pour le XXX^e anniversaire de la Libération.



“HISTOIRE DE WAHARI”

C'est, pour le moins, un film déroutant que « Histoire de Wahari ». Ce n'est pas un documentaire, parce que rien ne nous est dit sur les Indiens Piaroas, que l'on voit sur l'écran, pendant une heure et quart, agir dans les gestes et les moments les plus ordinaires de leur vie. Et pourtant une légende nous est contée, cette « histoire de Wahari », mythe qui sous-tend la société des Indiens Piaroas. Seulement cette légende est contée en langage Piaroa, sans sous-titre ni explication. Pourquoi ce film, et pourquoi adopter cette forme inhabituelle de cinéma ?

Pour Vincent Blanchet, le commentaire qui aurait pu accompagner le film aurait été moins une brèche ouverte, permettant au spectateur d'aller plus loin dans le chemin que trace le film à la rencontre des Indiens, qu'un mur entre lui et l'existence de ces Indiens. D'autre part la traduction littérale de l'histoire de Wahari était très délicate à faire et à faire passer ; quant à la traduction littéraire, elle n'aurait aussi été qu'un leurre, une fausse approche, trop poétique. Pour le cinéaste, par conséquent, restaient les images et les sons, vrais mots du film. Il lui semble ainsi avoir à la fois respecté l'intégrité des Indiens et aussi celle des spectateurs, qui ne sont plus, face à ce film, « des abrutis à qui on n'offre qu'un Reader's Digest des Indiens d'Amazonie ».

Parce que ce ne sont pas n'importe quels Indiens d'Amazonie que montre le film. Ce sont les Indiens Piaroas, ceux qui ont élaboré cette légende, ce mythe, et le montage du film a été particulièrement long et difficile, les

deux auteurs ayant voulu que le film suive la structure du mythe, ou qu'il la reconstruise sur un autre plan. Jean Monod signale qu'il s'agit dans le film de « suivre des pistes » visuelles ou auditives : le son d'un hochet, l'image d'un oiseau mort... C'est la « façon d'être Piaroa » qu'il a tenté de montrer, sans vanité du reste, car il est bien certain, quant à lui, bien qu'ayant vécu deux ans avec eux, d'ignorer beaucoup de choses à leur sujet. Le film prend alors une autre dimension : il est aussi l'histoire de Monod, puis de Blanchet avec les Piaroas, la façon dont l'ethnologue et le cinéaste ont vécu leurs rapports avec les Indiens. « Nous ne voulons, par le film, ni les sauver ni les détruire. Simplement, de notre rencontre avec eux, est né un son. Le film en est le témoignage tangible ».

Non, « Histoire de Wahari » n'est pas un documentaire. Mais les auteurs n'ont-ils pas un peu manqué leur but ? Est-il possible de faire un film neutre ? La simple vision du film par quelqu'un qui n'a aucun élément de compréhension des Indiens Piaroas, c'est-à-dire pratiquement tout le monde, peut très bien aller autant dans le sens des préjugés que dans celui d'un rapprochement entre les hommes. C'est la profonde inquiétude que nous avons ressentie. On ne fait pas toujours une œuvre juste avec des intentions justes — et ici elles le sont indéniablement... Allez voir néanmoins « Histoire de Wahari ». Ses ambiguïtés mêmes le désignent à notre intérêt.

Yveline LEVY.

Cécile Cerf et la littérature yiddish

Nous n'avons pas fini de découvrir la littérature yiddish, miroir des souffrances, du travail, du combat d'une grande famille humaine. Elle se venge à travers les siècles de l'injustice, de la haine, par une sagesse à base d'humour, de révolte, d'espérance. Le juif d'Europe centrale et orientale se force à rire pour ne pas avoir trop à pleurer.

Et dans cette lutte à travers les pogroms, le génocide, c'est le petit artisan, le colporteur, le cabaretier, le rêveur du ghetto, dont les enfants s'immortaliseront à l'insurrection du printemps de 1943 à Varsovie, qui finiront par être vainqueurs.

L'auteur de Regards sur la littérature yiddish auquel nous avons eu l'honneur de décerner au nom de nos amis de la Presse Nouvelle, à titre posthume le Prix Guy Archambaud, Cécile Cerf, appartenait par l'origine à la Lituanie. Et elle était devenue trois fois française, par le choix, le mariage et sa participation glorieuse à notre Résistance.

La fille de Moshe Salit, président de l'Association des Écrivains Juifs

de Vilno, celle que, dans son adolescence révolutionnaire, on appelait Cypora le Feu, conquiert bien vite une place insigne dans le journalisme et les lettres du judaïsme progressiste de France. Elle est saluée à ses débuts par deux poètes, qui comptèrent parmi mes amis chers et qui furent aussi ceux du M.R.A.P., Edmond Fleg, André Spire. Sous l'occupation elle participe, comme agent de liaison à plusieurs actions contre les nazis, assume d'importantes responsabilités dans la Résistance de la zone Nord (F.T.P. et M.O.I.), rayonnant de la région parisienne aux départements de l'Yonne et de la Côte d'Or.

Rendue aux travaux de la paix après la Libération, elle révélera de nombreux auteurs yiddish classiques et modernes, poèmes, proses et chants dont la traduction exacte et colorée enchantera les lecteurs de la Presse Nouvelle.

Ses Regards sur la littérature yiddish complètent le livre de Charles Dobzinsky que Droit et Liberté a amplement commenté, un livre dont l'écho monte comme celui d'une communauté à vocation universelle.

On ne sait ce que l'avenir réserve à cette culture qui nous était jusqu'à ces dernières décennies bien lointaine et que le livre, le théâtre, le film, la chanson ont notamment popularisée.

Mais on conçoit, à travers ces contes savoureux signés Cholem Aleikhem et Chalom Ash, Peretz et Nadir, Markich et Perelman, l'attachement que les juifs parlant le yiddish, rescapés du désastre, gardent à leur langue maternelle. Le yiddish a bercé leur enfance, enrichi leur vie intérieure.

Il a été le langage de leur révolte. Il leur a fait comprendre le sens profond de la fraternité des peuples.

Ce martyr, ce combat, cette possession spirituelle du monde étaient présents autour du souvenir vibrant de Cécile Cerf, en ce soir d'hiver où ses amis honoraient les travaux de l'écrivain, le courage de la résistante.

Pierre PARAF.

Cécile Cerf : « Regards sur la Littérature yiddish ». Illustrations originales de l'Académie d'Histoire (23-25, rue Louis-le-Grand, Paris).

RENCONTRE EUROPÉENNE contre le racisme

Le 19 avril, s'est tenue à Bruxelles une réunion des représentants de 7 organisations luttant contre le racisme dans différents pays d'Europe occidentale :

— Anne Frank Stichting (Pays-Bas),

— M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (France),

— N.C.T.U.A.R. (National Committee for Trade Unions against Racism) (Grande-Bretagne),

— Service Social Protestant (Suisse),

— M.R.A.X. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (Belgique),

— Ligue Belge pour la Défense des Droits de l'Homme,

— D.F.U. (Deutsche Friedens Union) (R.F.A.).

L'échange de vues qui a eu lieu a permis de mettre en relief les problèmes communs avec lesquels ces organisations se trouvent confrontées, et de faire apparaître la convergence de leurs efforts.

À l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté une résolution définissant trois aspects principaux de leur lutte.

Les 7 organisations s'élèvent en premier lieu contre les « campagnes mensongères tendant à présenter les pays arabes et plus généralement les pays du Tiers Monde, ainsi que les travailleurs immigrés, comme responsables des difficultés économiques croissantes que connaît l'Europe occidentale », et soulignent que, « une fois de plus, le racisme est utilisé comme moyen de division et de diversion visant à détourner les peuples d'une analyse lucide et d'une lutte conséquente pour la défense de leurs intérêts bien compris ».

Elles protestent, d'autre part, contre « les séqueles persistantes du nazisme et de son corollaire l'antisémitisme », alors que « 30 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les criminels d'hier, dont beaucoup restent impunis, se regroupent ouvertement ».

Enfin, elles dénoncent « le soutien direct ou indirect donné par les milieux dirigeants économiques et politiques de l'Europe occidentale » au maintien du système de l'apartheid en Afrique australe, « en dépit des condamnations formelles prononcées par les Nations Unies ».

Les 7 organisations se sont engagées à coordonner leur action dans tous ces domaines, et à se consacrer notamment à « la défense des droits et de la dignité des quelque 10 millions d'immigrés vivant en Europe occidentale ». Elles agiront en relation avec l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe.

Un bureau de coordination a été créé, dont le secrétariat est confié au M.R.A.P.

La délégation du M.R.A.P. à la rencontre de Bruxelles était composée de Albert Lévy, secrétaire général, Francis Boniart et Alexandre Santos-Castanheira, membres du secrétariat national. Les autres organisations étaient représentées par les responsables suivants : Anne Frank Stichting : M. Schram ; N.C.T.U.A.R. : Bennie Bunsee, président, et Maurice Ludmer, trésorier ; Service Social Protestant : pasteur Berthier Perrégaux ; M.R.A.X. : M^{me} Jospa, Edith Buch, Antoine Dudicq ; Ligue Belge des Droits de l'Homme : Marc de Kock, président, professeur François Rigaux ; D.F.U. : pasteur Werner Sans.

■ Le comité du M.R.A.P. de Sartrouville est intervenu, avec d'autres organisations auprès du Dr Bourson, député, conseiller général, et maire de Carrières-sur-Seine, pour empêcher l'expulsion de 80 Algériens résidant dans cette localité, qui devaient être relogés loin de leur lieu de travail à Conflans.

■ A Grenoble, se sont déroulés trois Journées d'information sur l'apartheid, auxquelles se sont associés la Ligue des Droits de l'Homme, le M.R.A.P. et la L.I.C.A. Plusieurs conférences-débats ont eu lieu ; les films « Come back Africa » et « La fin du dialogue » ont été projetés. Une soirée consacrée à la poésie antiraciste en Afrique du Sud s'est déroulée à la Maison de la Culture.

■ « Les Français sont-ils racistes ?... » La soirée organisée sur ce thème, le 17 avril, par le comité de Limoges, avec M^{me} Fred Hermant, vice-président du M.R.A.P., a connu un vif succès. Sous la présidence de Jacques Chevassus, animateur du comité, de nombreux participants, parmi lesquels des travailleurs algériens, des étudiants africains et antillais, ont pris une part active au débat.

■ Pour la commémoration du 60^e anniversaire du massacre des Arméniens en Turquie, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a adressé un message à la soirée qui s'est déroulée salle Pleyel, à Paris. A Marseille a eu lieu un grand meeting, où le M.R.A.P. était représenté par Vital Sarfati, secrétaire du comité des Bouches-du-Rhône.

■ Notre comité du Gard nous communique une lettre que lui a adressée la Fédération départementale du Parti socialiste, dénonçant « le regain de racisme en train de se développer et la situation scandaleuse des travailleurs immigrés en France ». D'autre part, le comité nous signale qu'à la suite de son intervention auprès du maire de Beaulieu, des Gitans, menacés d'expulsion, ont pu rester sur le terrain de stationnement, continuer leur travail et envoyer leurs enfants à l'école. →

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Châteaud'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

■ L'exposition sur le racisme réalisée par le comité du M.R.A.P. d'Avignon, en collaboration avec d'autres associations (A.S.T.I., M.D.P.L., U.F.C.S.) a poursuivi son périple dans la région depuis octobre dernier, dans les M.J.C., établissements scolaires et centres culturels.

■ A Agen, pour célébrer la Journée Internationale contre le racisme, le club-théâtre du lycée technique, en liaison avec le comité local du M.R.A.P., a donné, au Centre culturel, un récital de chansons et poésies.

Intense activité dans le Rhône

L'effort d'information du comité du Rhône s'amplifie.

Après l'exposition d'affiches du M.R.A.P. à la M.J.C. des Etats-Unis, à Lyon (15-23 mars), il en a présenté une autre sur les travailleurs immigrés, à « Accueil et Rencontres » (13-18 avril), suivie d'une semaine antiraciste à Givors (19-27 avril), où Ali Ghalem participait, le 25 avril, à un débat sur son film « Mektoub ».

Citons encore une projection suivie d'un débat sur les immigrés à la M.J.C. de la rue Genton, à Lyon (22 mars) ; des débats sur l'Afrique australe, animés par Emma Nicolas, membre du Conseil national du M.R.A.P., au cinéma « Le Canut », autour du film « La fin du dialogue » (7-11 avril) ; un débat sur le racisme et les immigrés à la Maison du Jeune Ouvrier (16 avril). Le comité a d'autre part animé un débat sur le film « Dupont la Joie », au cinéma « Le Royal ».



Action commune à Aubenas

A Aubenas, à la suite de la délégation faite le 21 mars auprès du député-maire, M. Liogier, à qui furent remises les 20 propositions du M.R.A.P. pour combattre le racisme, le comité local a pris l'initiative d'une table ronde en vue d'étudier les problèmes des travailleurs immigrés dans la région et y apporter des réponses.

Cette rencontre fut un succès, si l'on considère le large éventail des participants : catholiques, protestants, socialistes, communistes, syndicats (C.G.T., C.F.D.T., S.G.E.N., F.E.N., S.N.I., S.N.E.S.), mouvements de jeunesse (J.C., J.E.C., J.O.C.), Mouvement de la Paix, Union des Femmes Françaises, association « Au Service de Tous », A.C.T.E. (alphabétisation)... On notait également la présence du res-

pensable de l'A.E.E. départementale (organisme qui se consacre à l'alphabétisation dans le cadre de l'Education Nationale) et de l'adjoint-délégué de la Commission municipale des affaires sociales et culturelles. Diversité bien à l'image de la pluralité d'opinions sur laquelle se fonde l'action du M.R.A.P.

Les débats ont abouti à deux intéressants résultats :

— la mise en train d'une alphabétisation plus rationnelle, avec le concours de l'A.E.E. ;

— une plus grande efficacité dans l'aide apportée aux migrants, dans le cadre de l'association « Au Service de Tous », grâce à la collaboration d'un interprète bénévole aux permanences hebdomadaires.

Une nouvelle réunion commune a été décidée.

Souscription Droit & Liberté

Messieurs et Mesdames ALAMKAN : 60 F, ROBERT : 10 F, NGO MINH HONG : 10 F, THIBAUDIER : 60 F, PADOLSKI : 20 F, VIGIER : 20 F, DENAMUR : 30 F, BENAZERAF : 60 F, NORDMANN : 20 F, CHAPIN : 30 F, FONLUPT-ESPERABER : 100 F, IMERGLIK : 40 F, COSTE : 10 F, BEHREND : 50 F, ISRAEL : 10 F, TRAVERT : 20 F, BLIME : 40 F, HALPERN : 60 F, DELESTRE : 10 F, BERCHAUX : 20 F, BLAIG : 60 F, COLLENOT : 60 F, KUNA : 10 F, HOUARD : 10 F, BERCOVICI : 10 F, MARLOT : 10 F, ROSENKRANS : 20 F, POTVIN : 10 F, SIMONART : 20 F, ZACOUTO : 20 F, WANSTOK : 10 F, HEBERT : 10 F, TCHORZEWSKI : 100 F, CHAVAROT : 10 F, CASTELLANE : 10 F, AULIN : 10 F, de CHALONGE : 10 F, LEVY : 20 F, MINC : 40 F, BIBERGIEL : 10 F, LEBLAIS : 20 F, GAUMENT : 10 F, GOLDMAN : 20 F, SOUBEYRAN : 100 F, EYOT : 10 F, BANICLES : 20 F, LE GOFF : 10 F, EIDELMAN : 10 F, REBERIOUX : 10 F, HAUSER : 10 F, MAURY : 10 F, KORN : 60 F, JACQUENET : 10 F, FRANÇOIS : 10 F, LICHTENSTEIN : 10 F, VEYSSIERE : 10 F, KOSOSSEY : 40 F, LAUGRAUD : 50 F, BROUSSELE : 50 F, MICHAUD : 20 F, LARRIVIERE : 20 F, DU-	RUP : 10 F, BONDOUX : 60 F, GAILLARD : 20 F, LEVI-ALVARES : 50 F, BOUTIN : 20 F, FLAVIN : 20 F, PAPAILHAU : 10 F, LUXEN : 10 F, LALANDE : 10 F, WANSTOK : 10 F, SALANGROS : 10 F, KUNTZ : 10 F, BIASSE : 10 F, CHASSE : 60 F, SARRABEY-ROUSE : 10 F, GARAUDEAU : 10 F, REIMEN : 10 F, LE DEAN : 10 F, CHAUVIN : 10 F, LECLERCQ : 10 F, BARRAL : 20 F, BONIFACE : 30 F, MAHIEUX : 60 F, KOLLER : 10 F, FRYDMAN (NGMR) : 200 F, Foyer Elèves de Gagny : 30 F, BOCCARA : 60 F, NICOLLE : 60 F, HODARA : 40 F, LE-CHEVALLIER : 10 F, BILIS : 10 F, SALOMON : 20 F, SCHEMAN : 60 F, TEXIER : 10 F, MOULIN : 10 F, LAFON : 20 F, BOURDET : 40 F, VILLOCEL : 20 F, BOURGEOIS : 20 F, BUSSIERE : 40 F, C.E. de la CGR : 60 F, BOYER : 40 F, SCHWAB : 10 F, DEGREMONT : 10 F, HIPSZMAN : 40 F, DUPONT : 60 F, DRORY : 100 F, CLEMENT : 10 F, BOEHLINGER : 10 F, THOMAS : 30 F, THOMAS : 60 F, JALTON : 50 F, GODEAU : 20 F, LE MASSON : 10 F, JOANIN : 20 F, WEILL : 15 F.
TOTAL DE LA LISTE	3.345,00 F
Listes précédentes	8.779,45 F
TOTAL	12.124,45 F



41 RUE DU SENTIER PARIS 2°

TÉLÉPHONE 233.82.43

TOUTE LA MAILLE

Spécialiste bord-côte et garniture tricot

Des attitudes qui nuisent à la lutte contre le racisme

Que se passe-t-il donc au « Droit de Vivre » ? Dans son numéro de mai, page 4, l'organe de la L.I.C.A. publie deux échos pratiquement identiques dans deux colonnes voisines, sous deux titres différents. Est-ce parce qu'une seule attaque contre Pierre Paraf, président du M.R.A.P., ne suffisait pas que la rédaction a cru devoir la répéter ?

Ce n'est pas tout. Il ressort de ce doublon que Pierre Paraf a pris la parole à un meeting à la Mutualité « pour l'anniversaire de la création de l'Etat d'Israël ». Or le meeting en question était la soirée commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le 19 avril dernier, organisée dans l'unité, pour la première fois depuis longtemps, par l'ensemble des associations juives de France.

« L'audition (entendez : l'auditoire), affirme l'un des deux textes, eut également le plaisir d'entendre M. Pierre Paraf, écrivain, évoquer Israël en des termes absolument dithyrambiques. » Et l'autre reprend : « D'autre part, l'intervention de l'écrivain Pierre Paraf, qui fit un discours très pro-israélien, fut particulièrement remarquée. »

Et « Le Droit de Vivre » de nous lancer un défi : osons-nous publier les déclarations de notre président qui sont (selon le premier texte) « dans la plus pure tradition sioniste », et (selon le second) « très éloignés de la ligne générale du M.R.A.P. » ?...

Qu'en est-il ? Dans le discours qu'il a prononcé — et qui était consacré, rappelons-le, à l'insurrection du ghetto de Varsovie —, Pierre Paraf a, en fait, brièvement évoqué le problème du Proche-Orient, et ce fut pour dire : « Pas de racisme antijuif, pas de racisme anti-arabe. Droit de vivre pour tous les peuples. Nous ne permettrons pas qu'il soit porté atteinte à la sécurité des fils des pionniers et des enfants d'Auschwitz... » Pourquoi l'organe de la L.I.C.A. ne cite-t-il pas ces simples phrases, afin que chacun puisse en juger ? N'oserait-il pas ?

Ce qui est certain, c'est que l'intervention de Pierre Paraf fut particulièrement applaudie pour sa haute tenue et son esprit unitaire. Le dépit du « Droit de Vivre » tient sans doute au fait que certains de ses lecteurs, influencés par l'image calomnieuse et caricaturale que ce journal donne si souvent du M.R.A.P. et de son président, ont découvert avec surprise qu'ils se méprenaient, qu'on les trompait.

Il en sera encore ainsi s'ils comparent la réalité avec cet autre article que l'organe de la L.I.C.A. consacre au M.R.A.P. dans une autre page de ce même numéro de mai, décidément fort préoccupé de ce que nous faisons.

Il serait vain de répondre point par point à cette bordée d'accusations absurdes, selon lesquelles le « mépris de la religion », « des raisons de stratégie politique », la « solidarité idéologique avec Moscou », la

« sympathie pour la cause palestinienne », et même le refus de condamner les fascistes roumains seraient les caractéristiques fondamentales du M.R.A.P. et expliqueraient les lacunes (ou prétendues lacunes) de son action.

Qu'il s'agisse du double écho de la page 4 ou de la diatribe de la page 2, le moins qu'on puisse dire, c'est que tout cela manque de sérieux. Ce ton agressif, ce grossier schématisme, dont « Le Droit de Vivre » est coutumier — et qui lui ont valu de regrettables désagrèments —, ne servent pas, selon nous, la cause antiraciste. Les dirigeants de la L.I.C.A. devraient méditer cette formule de Mettermich : « Tout ce qui est exagéré est sans importance ».

Pour ce qui est de notre action, nous ne prétendons certes pas qu'elle soit au-dessus de toute critique. Du moins ne peut-on nier de bonne foi que le M.R.A.P. fait face prioritairement aux manifestations les plus pressantes du racisme, et qu'il s'efforce de doser honnêtement ses ripostes, en fonction de la nature et de la gravité des faits nécessitant son intervention, en quelque lieu qu'ils se produisent, quelles que soient les victimes et les coupables. Mouvement ouvert, actif, le M.R.A.P. est toujours prêt à discuter de ses réalisations et de ses faiblesses, avec quiconque a le sincère désir de l'aider à surmonter celles-ci et développer celles-là. Mais en l'occurrence, ce n'est pas le cas.

Ce qui nous est reproché, en fait, c'est notre refus de nous associer aux attitudes tendancieuses, au campagne obsessionnelles de la L.I.C.A., inspirées par d'évidentes raisons politiques, dignes de l'époque de la guerre froide et du mac-carthysme. Nous nous employons, quant à nous, à unir les antiracistes de toutes tendances dans un combat dont l'objectif est clair, que détermine la seule volonté de faire reculer partout le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie. Il est vrai aussi que nous faisons preuve d'une extrême vigilance dans le choix de nos alliances, et que nous ne saurions coopérer avec des hommes ou des groupements qui portent une responsabilité dans les menées racistes, par exemple des maurrassiens ou d'anciens dirigeants de l'O.A.S.

Il est vrai enfin que notre numéro de mars contenait une lettre de lecteur mettant en cause « l'antiracisme de façade de la L.I.C.A. ». Sans doute ce jeune homme, dont la vivacité du propos traduit la déception, pensait-il aux constantes attaques contre « les Arabes », pleines de mépris et de hargne, auxquelles se complait « Le Droit de Vivre » sous prétexte de défendre Israël. Ou encore au fait que, récemment, la L.I.C.A. recevait les chaleureuses félicitations de... « Minute ».

Voilà qui est sérieux. Sans récuser, bien entendu, l'ensemble des activités de la L.I.C.A., que parfois nous trouvons à nos côtés dans des initiatives ponctuelles, nous souhaiterions, pour le plus grand bien de la lutte antiraciste, qu'elle mette fin résolument à ces troublantes ambiguïtés.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec peine la mort du peintre **GEN-PAUL**, qui était un ami du M.R.A.P. Il avait offert plusieurs de ses œuvres pour les expositions-ventes organisées par notre Mouvement. Que sa famille trouve ici l'expression de notre sympathie.

Louis TALAMONI, sénateur du Val-de-Marne, vice-président du groupe communiste au Sénat, est mort quelques jours après Jacques Duclos, qui en était le président. Il avait manifesté à diverses occasions son soutien à notre Mouvement, dont il était membre. Nous présentons à tous ses proches nos sincères condoléances.

DISTINCTIONS

Le professeur **Laurent SCHWARTZ**, membre du comité d'honneur du M.R.A.P. vient d'être élu à l'Académie des Sciences. Nous exprimons nos très vives félicitations à l'éminent mathématicien, au combattant antiraciste, qui apporte si souvent son concours à l'action de notre Mouvement.

UN ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Arrêt très important rendu par le Conseil d'Etat dans une affaire Ferrandiz Gil Ortega, ressortissant espagnol, né en France de parents espagnols. Ayant commis un délit, il fut l'objet d'un arrêté d'expulsion le 28 mai 1971.

Par l'intermédiaire de M^e Waquet, avocat au Conseil d'Etat, il introduit deux recours, l'un demandant le sursis à exécution de la mesure d'expulsion, l'autre contestant le bien fondé de la mesure. Jusqu'à présent, il n'était pas admis que le sursis à exécution puisse être invoqué en matière d'expulsion d'étrangers.

Désormais, c'est une nouvelle possibilité qui est offerte. Il faut remarquer que, bien que par jugement rendu le 31 octobre dernier le Tribunal administratif de Paris ait rejeté la requête d'Ortega, celui-ci a tout de même gagné trois ans. D'autre part le Conseil d'Etat a admis

qu'il pouvait contrôler la régularité de la mesure qui le frappait, ou du moins de la procédure, et qu'il pouvait également contrôler si le ministre de l'Intérieur ne s'était pas fondé sur des faits matériellement inexacts.

Autrement dit, il affirme son contrôle sur une notion qui était jusqu'à présent discrétionnaire.

Pratiquement les militants devront conseiller aux immigrés à qui est notifié un arrêté d'expulsion, et qui pensent être victimes d'une appréciation erronée des faits, ou de motifs faux, de déposer deux recours, par l'intermédiaire d'un avocat, l'un contestant la régularité de la mesure, l'autre demandant le sursis à exécution. Quel que soit le résultat final, ils auront au moins la possibilité de gagner du temps.

M^e George PAU-LANGEVIN.

(1) En date du 23 juillet 1974.

Un document utile

Le Colloque sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants, organisé par le C.L.E.P.R. en mars 1974, a donné lieu à un important document, qui vient de paraître.

Plus d'un an pour le réaliser ? Il faut tenir compte des faibles moyens dont dispose le C.L.E.P.R., animé par une équipe bénévole, ne recevant aucune subvention depuis 1969, et n'ayant, pour s'exprimer que les deux pages mensuelles et les deux dossiers annuels mis à sa disposition par « Droit et Liberté ».

« Le C.L.E.P.R., qui, depuis sa fondation (1960) s'est donné pour tâche de lutter, sur le terrain de l'enseignement et de l'éducation, contre les préjugés raciaux, s'est trouvé tout naturellement amené, ces dernières années, à se pencher sur le cas des enfants de migrants », indique la présentation de Marc-André Bloch et Renée Baboulène. « C'est que ces enfants sont constamment exposés au risque d'être victimes de réactions d'hostilité et de rejet de leurs camarades français, souvent chapitrés par les familles, parfois même, hélas, de certains de leurs maîtres (assurément une minorité). »

Ces enfants posent d'autres problèmes, scolaires et extra-scolaires ; le C.L.E.P.R., il est juste de le souligner, a été parmi les premières organisations à s'en préoccuper et à en souligner la gravité. Il a pris à plusieurs reprises l'initiative (à Nanterre, à Argenteuil, à Sartrouville) de réunir des enseignants dont les classes comptaient parmi leurs élèves un pourcentage notable d'enfants de migrants, pour leur permettre de confronter leurs expériences et de chercher en commun les solutions les plus adéquates aux difficultés qu'ils rencontraient.

S'il survient à un moment où la situation des migrants et de leurs familles intéresse un nombre croissant de Français, dans le contexte d'une montée du racisme et de la lutte antiraciste, le colloque tenu à Marly-le-Roi les 16 et 17 mars de l'année dernière s'inscrit donc dans le prolongement d'une série de rencontres, de

recherches, de réflexions dont il a tenu compte et tiré profit.

La plaquette, qui s'ouvre sur une lettre de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., saluant le colloque, reproduit d'abord l'exposé de Mme Hélène Gratiot-Alphandéry, sur une enquête récente consacrée aux « problèmes psycho-pédagogiques et médico-sociaux des enfants de travailleurs migrants ». On lira avec un vif intérêt l'analyse de cette recherche, menée dans le cadre de l'Université René-Descartes (Paris V) par une équipe composée de médecins, de sociologues de linguistes et d'enseignants.

Suivent les textes préparatoires élaborés par le C.L.E.P.R. en vue du colloque, délimitant et précisant les questions soumises aux débats. Puis les rapports des travaux des commissions et sous-commissions, dont la seule énumération suffit à montrer le sérieux et la portée de cette rencontre.

La première commission, intitulée : « Insertion de l'enfant dans le milieu de vie et le milieu scolaire », s'était subdivisée en deux sous-commissions : l'une examinant « Les conditions de vie de l'enfant de migrant », et l'autre « L'enfant de migrant à l'école ».

La deuxième commission, sous le titre général : « Spécificités nationales et rencontres de cultures », rassembla les résultats de trois sous-commissions traitant des sujets suivants : « L'enfant en situation d'acculturation », « Le bilinguisme », « Vers une pédagogie de l'altérité ».

On aura une vue complète et vivante du colloque en lisant ensuite les interventions d'Olga Wormser-Migot et de Renée Baboulène, présentant les activités du C.L.E.P.R., ainsi que la résolution finale, résumant les objectifs et les suggestions formulées par les commissions.

Il reste à signaler la documentation publiée en annexe : bibliographie, textes officiels et informations du ministère de l'Education nationale relatifs aux enfants de migrants.

Il faut souhaiter qu'ayant lu cette plaquette nombreux seront les éducateurs, les enseignants qui voudront se joindre au C.L.E.P.R. pour l'aider dans sa tâche et le rendre plus apte encore à l'accomplir.

L. M.

● Les participants au Colloque de Marly qui en ont fait la demande recevront d'ici peu ce document.

Un certain nombre d'exemplaires étant, par ailleurs, disponibles, on peut les commander au C.L.E.P.R., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris, au prix de 15 francs l'un (frais d'envoi compris). Chèques postaux (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, institutrice, C.L.E.P.R. (C.C.P. 18.117.35 Paris).

SARTROUVILLE : des inquiétudes

Une certaine tension se manifeste depuis plusieurs années au C.E.S. Toubrouk, à Sartrouville (78). Elle s'est souvent traduite (et récemment encore) par des exclusions d'élèves, dont beaucoup sont des enfants de travailleurs immigrés, nombreux dans la localité. En janvier, une association de parents (P.E.E.P. Lagarde) avait diffusé un texte alarmiste ne pouvant qu'aggraver les incompréhensions et l'autoritarisme. Or la direction n'a que trop tendance, semble-t-il, à vouloir résoudre par des sanctions disciplinaires des problèmes qui tiennent, en fait, à l'insuffisance des moyens

dont elle dispose, tant en personnel qu'en locaux et matériel.

Dans une lettre ouverte du 18 février, les sections syndicales S.N.E.S., S.N.I., S.G.E.N. de l'établissement indiquent notamment : « Des élèves ont eu à subir des manifestations de racisme, ethnique et social, émanant d'adultes du C.E.S. Mais ces faits n'ayant jamais été ni publiés ni révélés publiquement, il n'a pas été possible d'intervenir. Nous espérons que cette « affaire » pourra au moins provoquer des changements dans ce domaine. »

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de Liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).
Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.
Président d'honneur : Marc-André Bloch.
Présidence : Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.
Montant de la cotisation :
Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de Droit et Liberté où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés de Droit et Liberté.
Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.
Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 56, rue Lamarck, Paris-18^e, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).



maillots de bain
bilytis
PARIS



clepr
centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux
120 rue saint-denis 75002 paris

● la terre est ronde ●

MITHILA : *un art au féminin*

Au nord de l'Etat du Bihar, entre le Gange roulant l'argile et la frontière de l'envoûtant Népal, s'étend le Mithila. Parcelle de l'Inde, aussi pauvre, aussi surpeuplée qu'elle. Plaine sèche et venteuse, le Mithila devient cloaque à la saison des pluies.

Province hindouiste fabuleuse que l'histoire a préservée des grandes transhumances dévastatrices des Occidentaux, le Mithila (1) cultive l'art et les contradictions. Cet ex-royaume, millénaire, passe pour avoir été un véritable paradis aux princes généreux et pacifiques et berceau de Bouddha. Terre aussi du Tantrisme (2), philosophie et art religieux où la sexualité est chargée de mysticisme.

Les femmes, puissantes et libres, paysannes et non moins artistes, y sont les gardiennes d'un art séculaire, véritable liturgie nuptiale, qui leur est réservé. Elles ornent leurs maisons parfois de bas-reliefs, peignent des tapis ou autres supports. D'une technique archaïque, les peintures nous apparaissent comme de véritables œuvres par leur tracé puéril mais délicat ou puissant, par leurs coloris éclatants et toujours d'un goût sûr. Leurs scènes didactiques, hiératiques sont pourtant gracieuses et sans ennui ; celles réalisées sur papier (kohabar) sont généralement créées et offertes à l'occasion des mariages. Les jeunes filles les portent à leur époux, elles constitueront leur deuxième dot.

Toute femme mithila, quelle que soit sa caste, peint. Elle dédie les louanges aux dieux, à la beauté, à l'amour, aux forces de la vie. Elle perpétue la tradition, et celles dont l'art est le plus achevé sont en quelque sorte des prêtresses. Quelques-unes eurent même l'honneur d'être appelées à Delhi (depuis 1970) pour y décorer des bâtiments officiels, d'autres reçurent des récompenses présidentielles.

Pourtant l'art du Mithila a décliné après la guerre pour de nombreuses raisons. Tant d'Indiens participèrent aux côtés des Anglais dans les combats contre les Japonais et les Allemands, puis à la lutte pour l'indépendance, que les villages se vidèrent. Puis des sécheresses décimèrent le Bihar par la famine. Aujourd'hui cet art commercialisé et dégradé devient décor populaire très recherché. Ces trésors sacrés d'une grande simplicité de vie, malgré les complications des tracés, ne doivent pas dispa-



Kohabar : Kali-la-Noire dansant sur le corps de Çiva endormi.

raitre. Ils sont le témoignage d'une civilisation délicate et secrète qui prétend que « tout est sorti de l'œuf cosmique » et dont les femmes ont fait au monde les plus belles offrandes.

Laura M'ZA.

- (1) Une merveilleuse exposition sur l'Art du Mithila s'est tenue jusqu'au 19 mai au Musée des Arts Décoratifs.
- (2) Il est encore possible de voir à la Galerie SLIM, 94, rue Saint-Denis, 75001 Paris, un ensemble d'œuvres du Bihar, du Tibet et du Népal. A ne pas manquer pour son cadre et sa beauté (jusqu'au 20 juin).

CONTRE LE RACISME, AVEC LE M.R.A.P.

Soirée à la Mutualité

— 24, rue Saint-Victor — 75005 PARIS —

Lundi 16 juin à 20 h 30

Places : 15 francs

Location : à la Mutualité ou au M.R.A.P.,
120, rue Saint-Denis - 75002 PARIS
Téléphone : 231.09.57
C.C.P. : 14-825-85 Paris

avec

Lalia DIMITRIEVITCH

la grande voix du peuple tzigane,

le célèbre chanteur portugais

José AFONSO

et

les QUILAPAYUN

messagers du Chili en lutte